

Rapport d'activité de l'année 2015

Sommaire

I. ACTIVITES	5
1. LES TRANSFERTS DE DOCUMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE 2015	5
1.1 LES DOCUMENTS TRANSFERES AU TITRE DES DEPOTS ET DES CESSIONS	6
1.2 LES DOCUMENTS CONSERVES DANS LES MAGASINS DU CTLES	7
1.3 LES DOCUMENTS TRANSFERES AU TITRE DU STOCKAGE PROVISoire	8
1.4 LE DEPART DES COLLECTIONS DU CTLES	8
1.5 DONS REALISES AU PROFIT DU CTLES	9
1.6 L'ELIMINATION DES FASCICULES DE PERIODIQUES	9
1.7 LES TRANSFERTS PREVUS EN 2016	10
2. L'OCCUPATION DES MAGASINS	11
3. LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS	12
3.1 L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS	12
3.2 LE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC	13
3.3 LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS ELSEVIER ET WILEY	14
3.3.1 <i>Le traitement de la « Freedom Collection » d'Elsevier</i>	14
3.3.2 <i>Le traitement de la « Full Collection » de Wiley</i>	14
3.4 LES CHANTIERS PONCTUELS	15
3.4.1 <i>Le repérage des doublons</i>	15
3.4.2 <i>Le signalement rétrospectif des thèses</i>	16
3.4.3 <i>Le reconditionnement des fonds</i>	16
3.4.4 <i>L'inventaire des documents de grand format</i>	16
4. LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS	17
4.1 LES GRANDES ORIENTATIONS DU PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES	17
4.2 LES STATISTIQUES DE COMMUNICATION PAR CHAMP DISCIPLINAIRE	19
4.3 LE DISPOSITIF « PEB CHERCHEURS »	20
4.4 LE RECENSEMENT DES DOCUMENTS NON RENDUS	20
5. LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGEE	21
5.1 LE PCP DE MEDECINE	21
5.1.1 <i>La constitution du fonds de référence</i>	22
5.1.2 <i>L'animation du réseau</i>	23
5.1.3 <i>L'extension du périmètre</i>	24
5.2 LES PCP EN LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	24
5.2.1 <i>L'utilisation de la base de gestion PMB</i>	24
5.2.2 <i>Le PCP des Arts du spectacle</i>	25
5.2.3 <i>Le PCP de Philosophie</i>	25
5.2.4 <i>Le PCP de Géographie et d'urbanisme</i>	26
5.3 LE PCP DE STAPS	26
6. LA PROMOTION DE L'INSTITUTION	27
6.1 LES VISITES DE L'ETABLISSEMENT	27
6.2 LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	27
6.2.1 <i>Les séminaires et réunions de travail</i>	27
6.2.2 <i>La participation aux congrès et aux journées d'études</i>	28
6.2.3 <i>Le voyage d'études</i>	29

6.3 LES JOURNEES PROFESSIONNELLES DU CTLES	31
II. MOYENS.....	32
1. PERSONNELS.....	32
1.1 AGENTS TITULAIRES	33
1.1.1 Filière des bibliothèques et des ITARF	33
1.1.2 Filière administrative.....	33
1.1.3 Filière ITRF	33
1.2 PERSONNELS CONTRACTUELS SUR POSTES VACANTS	33
1.3 PERSONNELS SUR BUDGET PROPRE.....	34
1.4 PROMOTION DES AGENTS DE L'ETABLISSEMENT	34
1.5 BILAN DE L'EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL	35
2. BUDGET DE L'ETABLISSEMENT	36
3. ACTIVITES DU SERVICE DES AFFAIRES BUDGETAIRES ET COMPTABLES.....	36
3.1 SUIVI DU BUDGET DE L'ETABLISSEMENT	37
3.2 EXECUTION DES DEPENSES.....	37
3.3 ÉMISSION DES TITRES DE RECETTES	37
3.4 GESTION COURANTE DE L'ETABLISSEMENT	38
3.4.1 Gestion de l'immobilier	38
3.4.2 Suivi des contrats et marchés.....	40
3.4.3 Gestion des stocks	40
3.5 BILAN 2015 ET OBJECTIFS 2016	41
4. FORMATION DES PERSONNELS	42
4.1 FORMATIONS EN BUREAUTIQUE ET EN EFFICACITE PROFESSIONNELLE.....	42
4.2 FORMATIONS EN HYGIENE ET SECURITE	42
4.3 FORMATIONS SUR LA CONNAISSANCE DE L'UNIVERS PROFESSIONNEL	42
4.4 PREPARATIONS AUX CONCOURS	43
4.5 UTILISATION DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)	43
4.6 FORMATIONS POST-RECRUTEMENT	43
5. INFORMATIQUE	43
5.1 PARC INFORMATIQUE DU CTLES	43
5.2 ACCES AUX RESEAUX TELEPHONIQUES ET INTERNET	43
5.3 CATALOGUES ET LA PLATEFORME DE TRAVAIL COLLABORATIF	44
5.4 BASE DE GESTION DES ETATS DE COLLECTION DES PERIODIQUES	45
5.5 ÉVOLUTION DU LOGICIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE	45
6. VALORISATION ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLES	45
6.1 REFONTE DU SITE WEB	45
6.2 LANCEMENT DE LA NEWSLETTER.....	46
6.3 DIVERSIFICATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION.....	46
6.4 PRESENCE SUR LES MEDIAS SOCIAUX	46
7. ÉCHANGES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU SILO	47
III. ORIENTATIONS POUR 2016	48
1. AMELIORER LES PRESTATIONS ET LES SERVICES DU CTLES	48
1.1 OFFRIR DES PRESTATIONS ADAPTEES AUX BESOINS EXPRIMES	48
1.1.1 Appliquer la charte documentaire	48
1.1.2 Réaliser une enquête auprès des usagers.....	48
1.1.3 Accroître l'éventail des services	48
1.2 AMELIORER L'OFFRE DE SERVICE SPECIFIQUE AU MILIEU DE LA RECHERCHE.....	48
1.2.1 CollEx (Collections d'excellence pour la recherche)	48

1.2.2 PEB chercheurs	49
2. DEVELOPPER DES PARTENARIATS EN COHERENCE AVEC DES STRATEGIES COMMUNES.....	49
2.1 RENFORCER LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	49
2.2 PARTICIPER A DES GROUPES DE REFLEXION INTERNATIONAUX	49
3. METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION PLUS EFFICACES	49
3.1 ÉLABORER UN TABLEAU DE BORD.....	49
3.2 RENFORCER LE DIALOGUE AVEC LA BNF	50
IV. ANNEXES	51
1. DETAIL DES TRANSFERTS INTERVENUS EN 2015.....	51
2. LISTE DES 10 ETABLISSEMENTS AYANT LE PLUS DE COLLECTIONS AU CTLES.....	51
3. COLLECTIONS CONSERVEES AU CTLES AU 31 DECEMBRE 2015 STATUTS.....	52
4. COLLECTIONS CONSERVEES AU CTLES AU 31 DECEMBRE 2015 : TYPES DE DOCUMENTS.....	52
5. LISTE DES TRANSFERTS PREVUS ENTRE JANVIER 2016 ET DECEMBRE 2016	53
6. EVOLUTION DES COMMUNICATIONS DEPUIS 1999.....	54
7. COMPARATIF DES COMMUNICATIONS 2014-2015 : CHIFFRES MENSUELS	54
8. REPARTITION DES COMMUNICATIONS ENTRE FONDS GENERAL ET FONDS DE LA BIS	55
9. COMMUNICATIONS 2015 PAR SUPPORTS.....	55
10. COMMUNICATIONS 2015 PAR DOMAINES.....	56
11. COMMUNICATIONS 2015 PAR SUPPORT ET PAR DOMAINE (HORS FONDS BIS)	56
12. COMMUNICATIONS EN 2015 PAR FONDS D'ORIGINE.....	57
13. RECAPITULATIF DES TRANSFERTS PCMED REALISES EN 2015	58
14. TABLEAU RECENSANT LES ORDINATEURS DU CTLES (AU 31 DECEMBRE 2015).....	59

Le rapport d'activités permet de présenter l'ensemble des activités de l'établissement, de montrer la diversité des projets menés et leur niveau de réalisation. Il permet aussi de fixer les orientations qui seront prises pour l'année à venir.

Dans un contexte où la construction de l'extension des magasins s'avère déterminante pour la poursuite de sa mission de magasin distant pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CTLes s'est engagé en 2015 dans une réflexion sur l'évolution de ses services aux bibliothèques partenaires. C'est en particulier à travers une tentative d'amélioration et de diversification de l'offre de prêt que l'établissement a amorcé la réflexion sur le sujet.

Les orientations stratégiques fixées pour l'année 2015 s'articulaient autour de deux axes principaux : d'une part, la valorisation des collections et d'autre part, la promotion de l'établissement, à travers l'amélioration de ses services et de sa communication institutionnelle.

Avec l'adoption de la charte documentaire du CTLes par le CA réuni en séance le 30 novembre 2015, l'établissement a rempli l'ensemble des objectifs à moyen terme qui lui avaient été fixés par les administrateurs le 28 mars 2012.

Des évaluations régulières permettront d'améliorer et d'adapter la portée de la charte documentaire dans le sens d'une meilleure adéquation aux attentes des établissements partenaires du CTLes. La charte documentaire apparaît comme l'outil de référence pour la mise en œuvre de la politique documentaire de l'établissement concernant les collections qui lui sont cédées. À ce titre, elle constitue un outil de valorisation des collections.

En termes de services, le CTLes est désormais un opérateur clé au sein du dispositif CollEx (Collections d'excellence pour la recherche). Il participe au groupe de travail sur le PEB et la fourniture de documents à distance, et anime le groupe de travail sur la conservation partagée.

La mise en place, sur une période probatoire, d'un service de PEB dédié aux doctorants et aux enseignants chercheurs s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'établissement dans le cadre du dispositif CollEx.

Parmi les points marquants de cette année, on retiendra la signature du nouveau marché de transfert des collections. Le contrat, qui s'achèvera en octobre 2017, permettra d'intégrer dans les magasins du CTLes 9 300 mètres linéaires de collections.

Un autre point saillant concerne le passage au haut débit qui a permis l'amélioration des conditions de travail des agents en diminuant notamment les temps de connexion et les temps de réponse lors de l'interrogation de services distants (catalogue SUDOC, catalogue FLORA,...) Des coûts plus faibles, une solution évolutive et fiable viennent conforter ce choix.

Comme chaque année, l'établissement a présenté lors du dernier CA de l'année 2015 (30 novembre) un « *Point sur les activités 2015 et les orientations 2016* ». Le présent rapport ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des points qui ont été présentés à cette occasion.

I. Activités

Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à près de 92% .

Les dépôts représentent plus de 51% des collections conservées dans les magasins du centre.

La fourniture des documents dans le cadre du prêt à distance a connu une augmentation de puis de 2% . L'établissement à communiqué près de 22 000 documents originaux en 2015.

Les plans de conservation partagés se développent sur des modèles parfois divergents, mais visent toujours à mettre en place une répartition réfléchie des collections imprimées de périodiques.

L'établissement continue à valoriser ses activités tant au niveau national qu'au niveau international en participant à des manifestations professionnelles et en améliorant ses outils de communication.

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2015

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, le CTLes a reçu 1 632,32 mètres linéaires de documents, provenant de 13 bibliothèques versantes¹.

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses magasins plus de 1 610 mètres linéaires au cours de l'année 2015².

Le nombre de mètres linéaires cédés à l'établissement représente près de 40% de l'ensemble des versements réalisés dans l'année, contre près de 30% en 2014.

En 2015, le CTLes a reçu plus de 1 630 mètres linéaires de collections en provenance de 13 bibliothèques. La répartition selon les différents statuts de versement (dépôt et cession) fait apparaître que, plus de 974 mètres linéaires ont été versés en dépôt et plus de 658 mètres linéaires en cession. Comme l'indiquent les chiffres contenus dans le tableau ci-dessous, entre 2014 et 2015, on observe un déséquilibre entre les dépôts (près de 60% des versements) et les cessions (plus de 40% des versements).

Entre l'exercice 2014 et l'exercice 2015, on peut en outre constater diminution de 1 463 mètres linéaires du volume des transferts.

Sur la page suivante figure le tableau récapitulatif des versements reçus au CTLes depuis 2009.

¹ Cf. Annexe 2, Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2014

² Le détail des fonds versés en 2014 par chaque établissement, en fonction des statuts « cession » et « dépôt » figure dans l'Annexe 2

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2009

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépôts en mètres linéaires	2 105	2 125	1 548	1 490	1 730	2 160	974
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 731	459	1 764	1 828	1 087	935	658
TOTAL des transferts en mètres linéaires	3 836	2 584	3 312	3 318	2 817	3 095	1 632

Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a réalisé 17 versements, soit seize opérations de moins qu'en 2014, pour un nombre de mètres linéaires très inférieur (- 47,26%) à celui de l'exercice précédent (3 095 mètres linéaires contre plus de 1 632 mètres linéaires).

Le CTLes peut traiter en moyenne 100 mètres linéaires de collections par semaine, et de ce fait, la notion de versement correspond généralement à plusieurs transferts hebdomadaires pour une bibliothèque ou un ensemble de bibliothèques rattachées à un établissement.

C'est ainsi que parmi les 17 versements³ intervenus au cours de l'année 2015, la bibliothèque de l'INRA (Versailles) comptabilise 4 transferts pour un total de 327,16 mètres linéaires et la Bibliothèque interuniversitaire de Cujas comptabilise 2 transferts pour un total de 256,02 mètres linéaires.

Tout au long de l'année 2015, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes, pour chaque transfert, est supérieure à celle enregistrée en 2014, avec 96,01 mètres linéaires, contre 93,78 mètres linéaires.

D'une manière générale, les correspondants du CTLes au sein des différentes bibliothèques, se sont montrés soucieux de fournir des listes complètes et détaillées des documents avant chaque transfert.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses collections 1 612,32 mètres linéaires de documents sur les 1 632 mètres linéaires reçus, soit une intégration de collections de près de 99%. La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, la prépondérance des *dépôts* qui représentent près de 61% de la totalité des fonds intégrés dans l'année (soit 974,04 mètres linéaires). Les *cessions*, quant à elles, représentent près de 40% des fonds intégrés (soit 638,28 mètres linéaires).

La répartition des collections versées dans l'année, en fonction de ces deux statuts, est différente de celles obtenue en 2011 et 2012, années pour lesquelles les dépôts représentaient près de 48% des fonds intégrés en magasins et les cessions plus de 52%.

Le tableau figurant sur la page suivante présente par types de documents, et en fonction des deux statuts mentionnés précédemment, l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2015.

Les collections déposées demeurent la propriété des établissements versants et aucune élimination de volumes ou de fascicules ne peut être entreprise par le CTLes.

³ Un versement comporte entre 1 et 8 transferts à raison d'un transfert hebdomadaire

Ventilation par types de documents après dédoublement en mètres linéaires

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
322,24	71,44	550,35	510,34	101,45	56,5
393,68		1 060,69		157,95	
TOTAL EN METRES LINEAIRES : 1 612,32					
19,99%	4,43%	34,13%	31,65%	6,30%	3,5%
24,41%		65,79%		9,80%	
100,00%					

1.2 Les documents conservés dans les magasins du CTLes

Au 31 décembre 2015, les collections conservées au CTLes, représentent **69 888,33** mètres linéaires. Dans le cadre des dépôts et des cessions, elles atteignent après dédoublement un total de **56 244,93 mètres linéaires**. Les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (12 310,20 mètres linéaires) ainsi que les collections conservées au titre du stockage provisoire (1 333,20 mètres linéaires) ne sont pas comptabilisées dans la répartition par support qui figure ci-dessous.

Documents cédés⁴ : **27 322,08 mètres linéaires** (48,84% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Documents déposés : **28 922,85 mètres linéaires** (51,16% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

La répartition en fonction des différents types de supports pour ces deux statuts de collections est la suivante :

- Périodiques : plus de 54% (30 529,38 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses : plus de 22% (12 502,72 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : plus de 23% (13 172,83 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : 0,07% (40 mètres linéaires de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2014⁵, l'Université Paris Descartes - Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en *cession* avec plus de 5 800 mètres linéaires cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé.

L'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est l'établissement qui possède le plus de collections en *dépôt* avec près de 3 900 mètres linéaires déposés par la Bibliothèque Sainte Geneviève

En considérant les trois supports de documents imprimés, monographies, périodiques, thèses et mémoires, ces deux établissements apparaissent comme ayant le plus de documents pour chacun des supports mentionnés.

⁴ Cf. Annexe 1, Liste des cessions réalisées du 10 juillet 1997 au 31 décembre 2014

⁵ Cf. Annexe 2, Les 10 établissements ayant le plus de collections au CTLes

1.3 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Ce statut de versement est réservé à des collections qui demeurent la propriété des établissements versants, mais qui contrairement aux dépôts, ne sont pas signalées dans les catalogues et ne peuvent de ce fait faire l'objet de communications.

Au cours de l'année 2015, le CTLes a été sollicité par la bibliothèque de l'INHA pour un stockage provisoire de 4 500 mètres linéaires de collections à compter du mois de février 2016. Le Conseil d'administration du CTLes, en sa séance du 30 novembre 2015, a donné son accord pour ce versement. Ces collections seront conservées sur palettes pour l'essentiel (3 850 mètres linéaires) et seuls 650 mètres linéaires sur rayonnages en magasin.

Il convient de rappeler que contrairement aux dépôts et aux cessions, les demandes relatives à ce type de stockage doivent faire obligatoirement l'objet d'un examen en conseil d'administration.

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 décembre 2015, plus de 1,3 kilomètres linéaires, soit moins de 2% de l'ensemble des fonds conservés par l'établissement.

Établissement	Date de dépôt	Métrage en ml	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Retour prévu	Durée prévue
<i>Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3</i>	28/06/2002	112,80	282		30/06/2018	17 ans
<i>Bibliothèque Jacques Doucet</i>	02/08/2005	111,60	279		30/12/2015	11 ans
<i>Université Paris Nord - Paris 13 (bibliothèque marxiste)</i>	11/04/2005	793,60	1 984		10/04/2015	11 ans
<i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</i>	25/05/2009	315,2	788	2	17/05/2019	10 ans
TOTAUX		1 333,20	3 333	2		

La Direction des bibliothèques universitaires de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 procédera à l'analyse de des collections de la bibliothèque Censier au cours du premier trimestre 2016.

1.4 Le départ des collections du CTLes

Au cours de l'année 2015, plus de 26 mètres linéaires de collections ont été prélevés dans les magasins du CTLes.

L'ensemble des départs de collections ont concerné la Bibliothèque du Collège de France, qui a récupéré définitivement 26,22 mètres linéaires de collections de périodiques asiatiques, qu'elle avait déposés au CTLes en 2000.

1.5 Dons réalisés au profit du CTLes

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, le CTLes a reçu près de 34 mètres linéaires de documents en don qui ont été proposés par les établissements parisiens ou situés en région parisienne. L'acheminement de ces dons est supporté financièrement par les établissements donateurs.

Ces dons permettent d'enrichir les collections qui appartiennent au CTLes en venant compléter les états de collection lacunaires d'une vingtaine de titres de périodiques.

Les établissements ayant fait dons en 2015 sont les suivants :

- Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST) (6 mètres linéaires) ;
- Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) de l'Université de Marne la Vallée (2 mètres linéaires) ;
- Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides (IMCCE) de l'Observatoire de Paris (24 mètres linéaires) ;
- Bibliothèque historique de la ville de Paris (2 mètres linéaires).

1.6 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2014, ainsi que les collections transférées en 2015 dans le cadre du marché de transfert.

La participation de l'établissement au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* entraîne des éliminations de collections dès lors qu'elles concernent des titres pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation.

L'ensemble de ces éliminations, qui sont la résultante d'un travail de dédoublement dans les magasins, porte uniquement sur les fonds cédés et représente 123,04 mètres linéaires pour l'exercice concerné contre 356,21 mètres linéaires en 2014.

Le désherbage des périodiques se traduit soit par l'élimination de fascicules qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, soit par l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection, une monographie ou un fascicule de périodique déjà présent dans l'établissement.

Dans le cas de périodiques rattachés à un plan de conservation, le CTLes, dès lors qu'il n'est pas pôle de conservation, propose les fascicules aux membres du réseau avant de les détruire le cas échéant.

- Aucun désherbage rétrospectif n'a été réalisé en 2015 sur les fonds reçus entre 1997 et 2014.
- Le désherbage réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2015 a donné lieu à la suppression de 20 mètres linéaires, soit 16,25% de l'ensemble des éliminations. Ces opérations de destruction de documents ont été facturées à deux établissements, à savoir l'Observatoire de Paris (5,20 mètres linéaires) et l'INRA (14,80 mètres linéaires).
- Le désherbage qui a porté sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente 103,04 mètres linéaires, soit plus de 83,75% de l'ensemble des éliminations.

1.7 Les transferts prévus en 2016

Les transferts programmés sur la période du marché comprise entre janvier et décembre 2016 représentent près de 4 000 mètres linéaires pour 36 opérations de transferts qui concernent de 19 bibliothèques relevant de 11 établissements⁶.

Il convient de signaler que la Bibliothèque de l'INRA – Site Jouy-en-Josas a renoncé à un transfert de 100 mètres linéaires qu'elle comptait verser en dépôt au CTLes en janvier 2016. Cette plage de transfert a immédiatement été réattribuée à la Bibliothèque de l'Institut de France à hauteur de 125 mètres linéaires.

La part des cessions est estimée à près de 11% de l'ensemble des transferts.

Le détail relatif à la typologie des documents, dont le transfert au CTLes est prévu lors des 12 prochains mois, sera vraisemblablement soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins exprimée un mois avant le transfert effectif des collections.

Les plages de transfert vacantes permettront de surseoir à d'éventuels reports ou seront proposées à d'autres établissements qui exprimeraient une urgence.

⁶ Cf. *Annexe 3 Transferts prévus de janvier 2015 à juillet 2015.*

2. L'occupation des magasins

La capacité de stockage du CTLes est de moins de 75 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2015, le CTLes dispose de près de 4 550 mètres linéaires de rayonnages inoccupés destinés à accueillir les collections qui seront versées dans le cadre du marché de transfert en cours.

Les transferts qui sont programmés entre Janvier et décembre 2016 représentent près de 4 000 mètres linéaires.

Au 31 décembre 2015, la capacité des magasins est de plus de **74 400 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (plus de 38 000 mètres linéaires) et magasins industriels de grande hauteur (plus de 36 000 mètres linéaires).

L'occupation des magasins représente près de **69 900 mètres linéaires**. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées au titre de la *cession* et du *dépôt* (près de 56 300 mètres linéaires), auquel s'ajoutent celles conservées au titre du *stockage provisoire* (plus de 1 300 mètres linéaires) ; ainsi que les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (plus de 12 300 mètres linéaires).

Les espaces disponibles représentent près de **4 550 mètres linéaires**. Ils permettront de répondre aux besoins des établissements partenaires jusqu'au départ des collections de la Bibliothèque de l'INHA et celles de la Bibliothèques de l'École nationale des Chartes courant été 2016, ainsi que la jonction avec la livraison du nouveau silo.

À ces versements, il convient d'ajouter 650 mètres linéaires de collections en stockage provisoire de l'INHA qui seront rangés sur rayonnages (cf. 1.3).

Le détail des espaces vacants par format est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **12** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : moins de **1 150** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : près de **3 400** mètres linéaires.
- Format in-Folio (plus de 30 cm de hauteur) : près de **4** mètres linéaires.



3. Le traitement des collections

À la date du 31 décembre 2015, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 338 927 documents localisés contre 324 825 à la fin de l'année 2014.

Les thèses représentent l'essentiel du travail de signalement titres traités dans l'année.

Les activités du service de l'inventaire sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes et le SUDOC).

Au cours de l'année 2015, le service a connu une baisse de l'activité de traitement des collections qui arrivent au sein de l'établissement. Cette baisse s'explique par un nombre moins important de versements au CTLes.

L'équipe qui a été mobilisée sur d'autres chantiers tel que le signalement rétrospectif de thèses ou encore le récolement de périodiques, a participé de manière active à la formation de nouveaux agents.

Les agents restent également mobilisés sur les activités de traitement des collections sur support papier des éditeurs Elsevier et Wiley ainsi que sur l'activité, toujours importante, relative à la communication des documents (prêt entre bibliothèques, communication distante).

Ainsi, l'activité liée à la communication des documents qui, jusqu'en 2013, représentait 12% de l'activité générale du service, et en 2014, près de 25%, représente en 2015, 31% des activités du service.

L'activité relative à l'inventaire courant est estimée à 34% du temps de travail et les divers chantiers à 15%. Les 20% de temps de travail restants sont consacrés à l'exemplarisation dans le SUDOC, au traitement des collections de périodiques d'Elsevier et de Wiley, aux réunions de service et aux formations.

3.1 L'inventaire des collections

Au cours l'année 2015, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans sa base d'archives 33 517 titres contre 71 598 en 2014.

- 13 186 titres de monographies ;
- 911 titres de périodiques ;
- 19 420 titres de thèses.

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2015, par rapport à celle de 2014, fait apparaître une baisse du nombre de documents traités. Cette baisse s'explique par le nombre moins élevé de collections versées au CTLes.

	2014		2015		Variation 2014-2015 en %
	Nombre de titres	en %	Nombre de titres	en %	
Monographies	29 265	40,87	13 186	39,43	- 54,94
Périodiques	2 006	2,81	911	2,72	- 54,59
Thèses	40 327	56,32	19 420	57,94	- 51,84
Total	71 598	100	33 517	100	-53,19

3.2 Le signalement des collections dans le SUDOC

L'analyse comparative de l'activité du service, en termes de création de notices descriptives et/ou de localisation sur des notices existantes, dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC) fait apparaître, entre 2014 et 2015, une augmentation du nombre de documents traités.

Types de notices	Catalogage courant		Catalogage rétrospectif		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices	Nombre de notices
Notices bibliographiques	117	0	429	382	546	382
Notices d'autorité	106	5	450	405	556	410
Notices d'exemplaire, sur notices bibliographiques existantes et notices bibliographiques créées	8 916	14 472	643	615	9 559	15 087
Total	9 139	14 477	1 522	1 402	10 661	15 879

En ce qui concerne le signalement des collections reçues lors des transferts courants, il convient de souligner une augmentation du nombre de notices créées entre les exercices 2014 et 2015. Cette augmentation s'explique par le nombre d'exemplarisation de monographies et de thèses cédées au CTLes entre 2012 et 2014 et réalisées par l'ABES de manière automatique en janvier 2015 (11 800 localisations).

Par ailleurs, le CTLes a demandé, à l'ABES, au cours du dernier trimestre 2015 une exemplarisation automatique de près de 15 400 titres de thèses de médecine reçues en cession au CTLes entre 2010 et 2013 (cf. § 3.4.2.).

Au 31 décembre 2015, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 338 927 documents localisés contre 324 825 en 2014. Le différentiel de 14 102 correspond au nombre de nouveaux documents sur lesquels l'établissement s'est localisé.

Détail des opérations réalisées par le service dans le SUDOC

Collections	NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES	NOTICES D'EXEMPLAIRES (CRÉATIONS DE LOCALISATIONS)		
	Créations	Créations	Corrections	Suppressions
Versements courants	0	14 472	1 327	380
Versements rétrospectifs	382	615	3 587	265
Total	382	15 087	4 914	645

Le tableau ci-dessus fait apparaître 15 087 créations d'exemplaires. Parmi ces créations, 985 sont des créations d'exemplaires relatives à des titres en plusieurs volumes sur une même notice.

Les créations de notices bibliographiques ont été effectuées à partir de fiches catalographiques correspondant aux thèses d'odontologie soutenues entre 1973 et 1988 et cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de santé.

Le CTLes a par ailleurs procédé à 4 914 modifications d'états de collection et 645 suppressions de notices d'exemplaire, notamment suite aux opérations de récolement effectuées en magasin dans le cadre des plans de conservation partagée des périodiques de médecine, des arts du spectacle et de géographie ainsi que dans le cadre du chantier de dédoublement des périodiques cession (cf § 3.4.1).

3.3 Le traitement des collections Elsevier et Wiley

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, l'établissement a réceptionné 6 738 fascicules : 55,40% de ces fascicules concernent l'éditeur Elsevier et 44,60% proviennent de l'éditeur Wiley. Ce sont 2 744 plis (colis, enveloppes, blisters) qui ont été traités au fur et à mesure de leur arrivée. La charge de travail représente plus de 1 ETPT sur l'année.

3.3.1 Le traitement de la « Freedom Collection » d'Elsevier

Au titre du contrat 2011-2013, le CTLes devait diffuser auprès de huit bibliothèques 153 titres de la « Freedom collection » d'Elsevier. L'établissement devait par ailleurs intégrer dans ses propres collections 261 titres.

En 2015, au titre de ce contrat, le CTLes a réceptionné 89 colis entre mars et avril, soit 582 fascicules qui concernaient des lacunes des années 2011, 2012 et 2013 :

- 374 fascicules (213 titres) concernaient des titres pour le CTLes et ont été intégrés aux collections de l'établissement;
- 208 fascicules (16 titres) étaient destinés à l'Université de Paris-Sud-Paris 11. Ces documents ont été livrés par navette le 2 juillet 2015.

Au titre du contrat 2014-2018, il n'est prévu aucune redistribution des fascicules auprès d'autres établissements, ainsi la totalité des titres reçus a vocation à être intégrée aux collections du CTLes.

Depuis août 2015, toujours dans le cadre de ce contrat, l'établissement a réceptionné 269 colis, soit 3 151 fascicules qui concernaient les années 2014-2015.

	Estimation par an	2013	2014	2015	Doublons	Total
Nombre de fascicules	1 701	5	1 633	1 501	12	3 151
Nombre de titres	217	3	205	205	4	211

Ces collections occupent 23,80 ml sur les étagères.

3.3.2 Le traitement de la « Full Collection » de Wiley

Au titre du contrat 2014-2016, le CTLes doit intégrer dans ses propres collections 551 titres de la « Full collection » de Wiley, pour un total de 3 348 fascicules par an.

Sur la période considérée, l'établissement a réceptionné 2 386 colis soit 3 005 fascicules sur les 3 348 attendus.

La répartition entre les titres attendus et reçus ainsi qu'entre fascicules attendus et reçus figure dans le tableau ci-dessous.

	Estimation pour un an	Reçu en 2015
Nombre de fascicules	3 348	3 005
Nombre de titres	551	507

Parmi les 3 005 fascicules reçus :

- 123 fascicules (soit 113 titres) sont des documents concernant l'année 2014 reçus en janvier 2015 ;
- 37 fascicules (9 titres) apparaissent comme étant des doublons ;

- 323 fascicules (40 titres) concernent des titres pour lesquels les établissements ne souhaitent plus recevoir la version papier.

Au 31 décembre 2015, les fascicules de l'année en cours, occupent 16,60 mètres linéaires sur les étagères.

Les fascicules concernant l'année 2014, qui ont été réceptionnés entre 2014 et 2015, ont été intégrés aux collections de l'établissement et localisés dans le SUDOC. Ils représentent 511 titres.

3.4 Les chantiers ponctuels

Les activités qui sont décrites ci-dessous sont menées en concertation avec le service du traitement matériel des collections et contribuent à valoriser le travail réalisé par le *Pôle du Traitement des collections*.

3.4.1 Le repérage des doublons

L'activité de récolement des périodiques en cession concerne des titres qui arrivent au CTLes lors des transferts courants. Ces titres viennent compléter ou s'ajouter à des collections déjà présentes au sein de l'établissement.

Ce travail de récolement permet d'identifier les éventuels doublons mais aussi de corriger ou de modifier les données présentes dans les différents catalogues (local et national) en vue notamment d'une meilleure visibilité et par là même d'améliorer la qualité de la communication de ces documents.

Au cours de l'année 2015, l'activité a mobilisé l'équipe de la façon suivante :

- Dans un premier temps, il s'agit de repérer les titres pour le récolement puis de dresser la liste des différents états de collection et de localisation des documents. Ainsi, 182 titres ont été retenus pour cette opération.
- L'étape suivante consiste à vérifier l'exactitude entre le document physique et les données informatiques en se rendant en magasin. La difficulté provient des documents situés en magasin industriel dont la vérification nécessite l'utilisation de la nacelle élévatrice.
- La dernière phase comporte l'intervention dans les différents catalogues (local et national) dans le but d'ajouter, modifier ou supprimer des informations ; de fusionner les exemplaires d'une même notice dans le SUDOC afin de rendre les états de collection plus cohérents et lisibles ; et enfin, de dresser la liste des doublons pour le désherbage.

Au 31 décembre 2015, sur les 182 titres repérés, 155 ont été vérifiés et 128 de ces titres comportent des fascicules en double.

3.4.2 Le signalement rétrospectif des thèses

Le signalement rétrospectif a été opéré sur des collections de thèses en cession de médecine et d'odontologie d'universités de province, sur les années 2000 à 2003. Ces collections sont arrivées au CTLes entre 2010 et 2013.

Ces thèses n'étant ni signalées dans le catalogue local ni localisées dans le SUDOC, le service a procédé aux opérations suivantes :

- Export des données issues du SUDOC et création des listes de documents en vue du récolement en magasin. Cet export comporte des difficultés car il n'est pas exhaustif et le travail sur les données nécessite de nombreuses manipulations ainsi que la maîtrise du logiciel Excel.
- Vérification en magasin, et import des données dans la base d'archives.

Au 31 décembre 2015, le service a importé dans la base d'archives 15 448 documents. La répartition est la suivante :

	Médecine	Odontologie
Thèses 2000	3 487	425
Thèses 2001	3 221	437
Thèses 2002	3 280	584
Thèses 2003	3 414	600
Total	13 402	2 046

3.4.3 Le reconditionnement des fonds

Cette opération consiste à repérer des conteneurs partiellement remplis et d'en supprimer certains afin de constituer des conteneurs complets.

Sur un total de 221 conteneurs repérés en magasin et susceptible d'être reconditionnés, 173 conteneurs ont pu être éliminés. Cette opération entraîne des corrections dans la base de gestion d'archives.

3.4.4 L'inventaire des documents de grand format

Il s'agit d'effectuer l'inventaire rétrospectif de collections de grands folios. Ces documents ont été rangés en magasin sans être signalés dans la base locale. L'objectif est d'avoir une meilleure visibilité sur ces collections.

4. La communication des documents

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, de 23 310 demandes de prêt contre 23 304 au 31 décembre 2014⁷. Le nombre de documents communiqués est quant à lui en augmentation de plus de 2% et les demandes non satisfaites demeurent relativement faibles au regard des volumes traités.

Le nombre de communications mensuelles 1818 documents contre 1 700 en 2014.

Les communications à destination des établissements étrangers demeurent marginales puisqu'elles représentent 0,3% de l'ensemble des communications.

À l'instar de 2013 et de 2014, les monographies représentent 60% des communications, et les documents relevant des Arts représentent près de 45% des communications de l'année 2015.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2015 de 23 310 demandes de prêt contre 23 304 en 2014.

Le nombre de communications s'établit à 21 818 documents contre 21 361 en 2014, soit une augmentation de plus de 2%.

Si l'on considère le nombre de communications par rapport au nombre de demandes, le taux de satisfaction s'établit à près de 94%. Le résultat est en hausse par rapport à l'exercice 2014, exercice pour lequel on enregistrait un taux de satisfaction de plus de 92%, sur un volume de demandes quasi équivalente.

Sur les 9 647 demandes de prêt émanant de la Bibliothèque de la Sorbonne, seules 8 764 ont donné lieu à la communication de documents. Le nombre de demandes non servies pour cet établissement est de 883.

Toutes portent soit sur des documents non localisés au CTLes, soit sur des documents en cours de prêt.

Plus de 94% des communications portent sur des fonds qui sont en *dépôt*. Les bibliothèques déposantes demandent leurs propres collections dans le cadre du prêt à près de 97%.

Cette fourniture de documents ne s'inscrit pas véritablement dans le cadre du PEB traditionnel. Il s'agit plutôt d'une communication en différé de collections appartenant aux établissements qui en font la demande.

La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne est le plus gros emprunteur avec 8 764 communications sur ses collections.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) arrive en seconde position avec 7 311 communications sur son propre fonds, suivie de la Direction des bibliothèques universitaires de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, avec 1 828 communications sur son propre fonds⁸.

Avec 1 492 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications est de plus de 6% contre plus de 8% en 2014.

⁷ Cf. Annexe 4

⁸ Cf. Annexe 4, Communications en 2013 par fonds d'origine

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes (hors BIS) sont non satisfaites à près de 32%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de plus de 8%, et celles des bibliothèques étrangères à moins de 1%.

Quant aux demandes non satisfaites portant sur le fonds de la Bibliothèque de la Sorbonne, elles représentent à elles seules plus de 59% des échecs de communication.

Une analyse des demandes non satisfaites (BIS comprise) permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 713 demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLes ;
- 486 demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur (parmi ces documents 1 avaient fait l'objet, il y a plusieurs années, d'un retour définitif dans leur établissement d'appartenance) ;
- 266 demandes ont été émises avec des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 9 demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 4 demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non-respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 14 demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt). Ces demandes portent sur des thèses.

Le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 1 818.

Le pic des communications a été atteint au mois de mars avec 2 564 prêts (en octobre 2014 on enregistrait 2 278 prêts) et le creux a été atteint au mois d'août avec 841 communications (en août 2014 on enregistrait 754 communications).

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2015 représente 20 618 communications, soit plus de 94% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 19 980 d'entre elles sont émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 638 de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

Les prêts consentis aux bibliothèques non versantes représentent un total de 1 128 documents, soit plus de 5% de l'ensemble des prêts.

Les établissements étrangers ont bénéficié de 72 prêts soit plus de 0,3% de l'ensemble des communications. Entre 2014 et 2015, les prêts aux bibliothèques étrangères sont constants et leur importance demeure marginale sur l'ensemble des transactions. Aucune communication n'a été consentie aux bibliothèques dans le cadre du dispositif *Worldshare* d'OCLC.

En 2015, le CTLes n'a reçu dans ses locaux aucun lecteur.

Les documents les plus communiqués en 2015⁹, sont les monographies qui représentent plus de 60% des prêts avec 13 097 communications, un pourcentage stable depuis 2012.

Les thèses ont fait l'objet en 2015 de 3 872 communications contre 3 884 en 2014, et les périodiques de 4 731 communications en 2014, contre 4 990 communications en 2014. Les mémoires, quant à eux, ont fait l'objet de 118 communications

⁹ Cf. Annexe 4

4.2 Les statistiques de communication par champ disciplinaire

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent. Les communications sur les collections de la BIS ne sont pas ventilées en fonction des différents champs disciplinaires car elles ne sont pas traitées dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2015, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus depuis 2010 :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Arts	> Arts
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

Les statistiques relatives à l'exercice 2015¹⁰, qui sont calculées à partir de 13 056 communications, font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine des *Arts*.

En augmentation par rapport à 2014 ces documents représentent près de 45% de l'ensemble des communications, soit 5 859 documents.

Les documents relevant des *Lettres et Langues* représentent quant à eux plus de 24% des prêts, soit 3 147 documents.

Une analyse des communications par support, fait apparaître les tendances suivantes :

Pour les monographies, l'essentiel des prêts a porté sur le domaine des *Arts*, avec près de 56% des communications (4 837 documents) de ce support.

Pour les périodiques, c'est le même domaine disciplinaire qui fait l'objet du plus grand nombre de communications avec plus de 49% des communications, suivi des *Sciences humaines* avec plus de 18% des communications de ce support.

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en *Lettres et Langues* qui, avec plus de 34% des communications, prennent le pas sur les disciplines en *Sciences humaines*, plus de 18%. Les *Sciences juridiques* représentent près de 16% des communications de ce support.

¹⁰ Cf. Annexe 4

Les mémoires de 2^{ème} cycle en *Sciences juridiques* représentent quant à eux près de 67% des communications pour ce type de document, confirmant là aussi une tendance observée depuis 2010.

Les documents qui relèvent des *Sciences sociales* et de *l'Économie*, sont toujours très peu communiqués. Ces deux disciplines représentent respectivement près de 0,8% et près de 0,5% de l'ensemble des communications.

4.3 Le dispositif « PEB chercheurs »

Le dispositif « *PEB chercheurs* » qui a été mis en place par le CTLes pour une période probatoire à compter du 15 septembre 2015, fait l'objet d'un point présenté en CA.

4.4 Le recensement des documents non rendus

Au cours de l'année 2015, un recensement systématique des documents non rendus au 31 décembre 2014 s'est effectué en plusieurs vagues et a concerné 57 bibliothèques dont près de la moitié sont des bibliothèques versantes.

Ce recensement a donné lieu à la réclamation de 695 documents, tous supports confondus, et portait sur la période comprise entre le 1^{er} février 2004 et le 31 décembre 2014.

Les réponses aux réclamations de ces documents non rendus se répartissent de la façon suivante :

- 416 documents ont été retournés au CTLes,
- 13 ont été réintégrés définitivement dans l'établissement versant d'origine,
- 74 ont été déclarés perdus par l'établissement emprunteur,
- 5 ont fait l'objet d'un prolongement du prêt,
- 146 sont encore en prêt et n'ont pas fait l'objet de réponse de la part des établissements emprunteurs,
- 41 documents sont encore dans leur établissement d'origine pour des opérations de numérisation.

Une procédure de relance automatique a été mise en place depuis janvier 2015. Cette procédure consiste en trois envois automatiques mensuels par mail.

La quatrième relance est effectuée par courrier postal. La dernière opération de relance automatique par courrier effectuée à la fin de l'année 2015 recensait 64 documents non rendus, 15 documents retournés à la suite de cette relance et 8 documents dont le prêt a été prolongé.

5. Les plans de conservation partagée

Au 31 décembre 2015, la base de données du plan de conservation partagée des périodiques de médecine recense 9 773 titres.

Le CTLes est pôle de conservation pour 847 titres. Il apparaît depuis 2014, en termes de nombre de titres conservés, comme le deuxième pôle de conservation en médecine après la BIU Santé.

Le service de la conservation partagée a également été fortement mobilisé sur la mise en œuvre des plans de conservation partagée en lettres, sciences humaines et sociales (LSHS), avec notamment le lancement du plan de conservation des périodiques des Arts du spectacle.

5.1 Le PCP de médecine

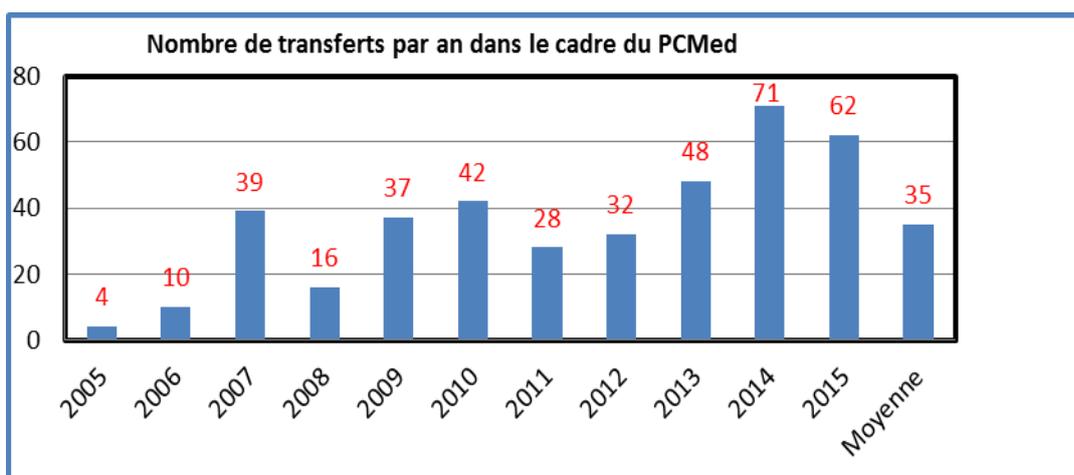
En 2015, 62 transferts, représentant plus de 101,28 mètres linéaires de collections, ont eu lieu dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed).

Parmi ces transferts 10 d'entre eux ont concerné le CTLes en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections, pour un total de près de 32 mètres linéaires, soit 31% du métrage linéaire total (101,28 mètres linéaires) transféré dans le cadre du plan en 2015.

Les transferts de collections réalisés entre les bibliothèques participantes ont permis tout à la fois de libérer de l'espace au sein de la bibliothèque émettrice et de compléter l'état de collection de la bibliothèque destinataire, pôle de conservation.

Cependant, si l'on observe une légère baisse du nombre total de transferts en 2015, 62 contre 71 en 2014, le métrage linéaire transféré en 2015 est nettement supérieur à celui enregistré en 2014 (68,5 mètres linéaires). La cession de titres de la Bibliothèque Dechaume de l'Université Pierre et Marie Curie-Paris 6 aux différents partenaires du plan explique cet accroissement en termes de mètres linéaires.

Le tableau sur la page suivante présente le nombre de transferts réalisés depuis 2005 dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

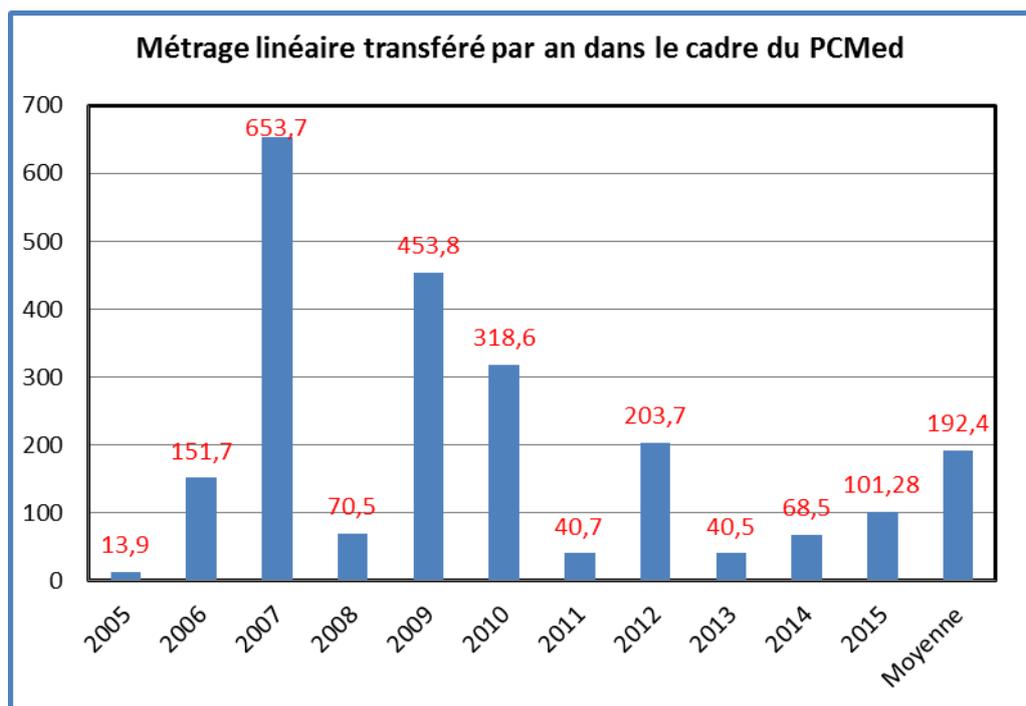


L'augmentation continue du nombre de transferts depuis 2011 témoigne en premier lieu de l'efficacité de la plate-forme de travail collaboratif mise en place 2012 et qui répond à deux objectifs : faciliter la communication au sein du réseau en identifiant les fascicules

susceptibles de combler les collections des pôles de conservation et permettre le recensement et le suivi des transferts de collections.

Toutefois, la baisse du nombre de transferts enregistrée en 2015 est principalement due à deux facteurs :

- L'intégration de la totalité des titres relevant des domaines thématiques.
- Le traitement de la quasi-totalité des titres dans la base de gestion des exemplaires *File Maker Pro*.



Si ce chiffre reste en-deçà de la moyenne annuelle de 192,4 mètres linéaires transférés depuis 2005, il faut y voir sans doute la conséquence logique de l'avancement dans la réalisation du plan en termes de traitement du corpus. En effet, le fonds de référence se constituant d'année en année, les lacunes à compléter sont de moins en moins nombreuses.

5.1.1 La constitution du fonds de référence

Du 1er janvier au 31 décembre 2015, 432 titres de périodiques ont fait l'objet d'un transfert dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Deux transferts importants en termes de nombre de titres ont eu lieu en 2015 :

- 64 titres de la Bibliothèque de Clamart (P11) vers la BIU Santé au mois de septembre représentant 9,78 mètres linéaires ;
- 63 titres (fonds Delarue) de la Bibliothèque Dechaume de l'Université Pierre et Marie Curie-Paris 6 également à la BIU Santé représentant 16,27 ml.

L'ensemble des transferts a donné lieu, en amont, à la diffusion sur la plate-forme de travail partagé administrée par le CTLes, de 22 propositions de dons qui ont porté sur un total de 977 titres ; chiffre très nettement à la hausse par rapport à 2014 (229 titres). Le CTLes a pour sa part, formalisé 3 propositions de don portant sur un total de 323 titres.

Les avis de recherche étaient au nombre de 2 en 2015. L'Académie de médecine a déposé sur la plateforme une recherche portant sur 9 titres et la BIU Santé a déposé un bordereau pour un fascicule.

Le CTLes a par ailleurs procédé à l'élimination de 103,04 mètres linéaires de collections redondantes. Pour mémoire, 270 mètres linéaires avaient été pilonnés en 2014.

Toutes les listes thématiques des périodiques de médecine ont été publiées dans la base de données du plan en 2014. Elles sont au nombre de 47 et leur traitement par le CTLes s'est achevé en juillet 2015.

Une dernière liste pluridisciplinaire (D) comportant 533 titres a été publiée en décembre 2015. Ces titres seront traités par les bibliothèques partenaires d'ici la fin du premier semestre 2016.

Le CTLes n'a pas pu démarrer ce dernier traitement pour 2 raisons :

- l'effectif restreint du service de la conservation partagée ;
- l'intégration en début d'année 2016 de la base FMP dans la base de gestion PMB plus performante, moins chronophage pour les agents du service de la conservation partagée.

Au 31 décembre 2015, le CTLes est pôle de conservation de 847 titres. À titre comparatif, la Bibliothèque interuniversitaire de santé est pôle pour 6 297 titres et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine pour 808 titres.

Le positionnement des autres établissements en qualité de pôle de conservation des titres orphelins (c'est-à-dire sans pôle de conservation) devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2016. Les titres qui ne seraient retenus par aucun établissement seront récupérés par le CTLes.

Au 31 décembre 2015, 9 773 titres sont recensés dans la base de données du plan.

5.1.2 L'animation du réseau

Depuis 2012, le CTLes assure, auprès de ses partenaires, le suivi et l'assistance pour l'utilisation de la plate-forme de travail collaboratif développée en lien avec le SIGB Flora.

L'ergonomie de travail et les fonctionnalités de l'outil sont désormais acquises par l'ensemble des établissements, même si son utilisation est en toute logique beaucoup plus maîtrisée au sein des établissements les plus actifs dans le cadre du plan.

Ce sont 91 bordereaux au total qui ont été déposés en 2015 sur la plate-forme : 62 bordereaux de transfert, 5 bordereaux de pilon, 22 propositions de don et 2 « *avis de recherche* » (pour le comblement de lacunes).

Sur l'ensemble du plan, le pilon a porté cette année 2015 sur 202 titres, représentant 103,04 mètres linéaires.

La réunion annuelle du comité de pilotage du PCMed, a été organisée à la BIU Santé le 29 janvier 2016. Lors de cette réunion seront présentés un bilan des activités 2014 et 2015 ainsi que les détails de la procédure de migration des données de la base FMP dans une base test de PMB.

Le CTLes et la BIU Santé ont organisé en 2015, une série de réunions avec les référents PCMed au sein des établissements participants avec un seul objectif :

- Passer en revue l'ensemble des titres orphelins afin d'aboutir à leur élimination soit en les retirant du plan, soit en les attribuant à un pôle de conservation (bibliothèque participante ou en dernière instance CTLes).

La BIU Santé ayant déjà fortement contribué en 2015 à l'intégration de nouveaux titres (127) suite au déménagement de la bibliothèque de Clamart et de la cession du fonds Delarue de la Bibliothèque Dechaume, le CTLes s'est engagé à accepter en 2016 une partie significative des titres orphelins.

L'attribution systématique des titres orphelins qui a débuté en 2015 n'est pas achevée. De plus une dernière liste thématique comportant 533 titres, ajoutée en décembre 2015 augmente le nombre de titres orphelins. À ce jour, 2 166 titres orphelins sont encore présents dans la base FMP.

5.1.3 L'extension du périmètre

L'extension du plan à la médecine aux titres de pharmacie n'a pas pu être réalisée en 2015. En 2016, en concertation avec la direction de la BIU Santé, le plan de conservation intégrera les titres de la section pharmacie de la BIU Santé ainsi que ceux de la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris Sud-Paris 11.

5.2 Les PCP en Lettres, Sciences humaines et sociales

En Lettres, Sciences humaines et sociales, le CTLes co-anime 3 plans de conservation partagée :

- Arts du spectacle,
- Philosophie,
- Géographie et urbanisme.

La taille des corpus, l'état d'avancement et le rythme de progression de chacun de ces plans de conservation partagée est difficilement comparable. Mais tous ces plans de conservation partagée sont référencés dans la base de gestion PMB administrée par le CTLes. Par ailleurs, pour chacun de ces PCP a été retenu le principe selon lequel un titre ne peut appartenir qu'à un seul PCP thématique.

5.2.1 L'utilisation de la base de gestion PMB

Après deux années de développements spécifiques adaptés à la gestion des PCP, l'outil PMB a terminé son évolution d'un point de vue graphique et ergonomique.

En 2016, un dernier devis, supporté financièrement par le CTLes, visera à améliorer les liens entre notices.

L'établissement a par ailleurs demandé à la société PMB de modifier les paramètres d'import pour suivre les évolutions de l'ABES en matière de renseignement des lacunes des publications en série avec la création de l'étiquette 959.

Pendant une période transitoire, de novembre 2015 à avril 2016, la base de gestion des périodiques est en mesure de recevoir les deux scripts dans la zone des lacunes offrant ainsi aux partenaires de la souplesse et du temps pour une réadaptation aux nouvelles règles de description dans le SUDOC.

5.2.2 Le PCP des Arts du spectacle

En 2015, les 7 bibliothèques participant au *Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle* (PCAS)¹¹

Deux bibliothèques universitaires en région ont rejoint le plan de conservation courant 2015 : le SCD de l'Université Charles de Gaulle-Lille 3 et le SCD de l'Université de Poitiers.

La Cinémathèque française a, pour sa part, adhéré au PCP à la fin de l'année 2015. Une formation aux outils administrés par le CTLes a eu lieu en décembre 2015, et la base de gestion devrait être enrichie d'environ 400 nouveaux titres au cours du premier trimestre 2016.

La prospection pour l'enrichissement du corpus en Arts du spectacle devrait se poursuivre avec un rapprochement auprès de l'Institut Jean Vigo, centre d'animation et de recherche sur l'histoire du cinéma, implanté à Perpignan.

Par ailleurs, la Cinémathèque de Toulouse, qui partage le même répertoire des périodiques que la Cinémathèque française, sera contactée en 2016 par les co-animateurs du plan pour une proposition d'intégration de leurs fonds.

Les conventions signées d'une part, l'implication et le dynamisme d'autre part des partenaires du plan, permettront de mettre en place les premiers transferts de collection entre établissements lors du second semestre 2016.

Au 31 décembre 2015, le corpus comporte 420 titres et le CTLes s'est porté pôle sur 19 d'entre eux et non pôle pour les 16 autres titres. Les mises à jour et signalements dans le SUDOC sont totalement effectués.

5.2.3 Le PCP de Philosophie

En 2015, le *Plan de conservation partagée des périodiques de philosophie* a accueilli six nouveaux membres : La Bibliothèque nordique (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3), la Bibliothèque du Saulchoir (bibliothèque des frères dominicains) et quatre bibliothèques de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4 :

- la bibliothèque Michelet,
- la bibliothèque d'UFR de philosophie,
- la bibliothèque du Centre Léon-Robin,
- l'Institut d'Etudes Augustiniennes.

Au 31 décembre 2015, 12 bibliothèques participent à ce plan de conservation partagée¹².

L'ensemble des référents s'est réuni à deux reprises en juin et novembre 2015 pour mettre en place la méthodologie, lancer les positionnements (pôle ou non pôle) des établissements et pour présenter les outils nécessaires au fonctionnement de ce plan.

Au 31 décembre 2015, ce corpus regroupe 539 titres de périodiques.

¹¹ Il s'agit des bibliothèques des Universités de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3, de Paris Diderot – Paris 7, de Paris 8 – Vincennes Saint-Denis, de Paris Ouest Nanterre La Défense-Paris 10, de Charles de Gaulle-Lille 3, de Poitiers et du CTLes.

¹² Il s'agit de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, de la Bibliothèque Sainte Geneviève, de la Bibliothèque nordique, de la Bibliothèque de la Fondation nationale des sciences politiques, de la Bibliothèque de l'Université Paris Diderot-Paris 7, de la Bibliothèque de l'Université Paris 8-Vincennes Saint-Denis, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense-Paris 10, des bibliothèques Michelet, de l'UFR de philosophie, des études Augustiniennes et du Centre Léon Robin de l'Université de l'Université Paris-Sorbonne-Paris 4, de la Bibliothèque du Saulchoir et du CTLes.

Le CTLes a, pour sa part, fini les opérations de récolement et de mises à jour éventuelles des états de collection dans le SUDOC sur la totalité des titres de périodiques de philosophie qu'il possède (67 titres). Il s'est par ailleurs positionné comme pôle de conservation sur 6 titres qu'il est le seul à posséder.

5.2.4 Le PCP de Géographie et d'urbanisme

Le nombre des titres qui relèvent de ce plan de conservation partagée avait été initialement fixé à 1 290 titres. En 2015, après concertation avec l'ensemble des participants, certaines disciplines comme la géologie, les statistiques, la démographie ont été exclues du périmètre.

Au 31 décembre 2015, 686 titres composent le corpus retenu pour cette thématique. Le CTLes en possède 208 et s'est déjà positionné en tant que pôle sur 73 d'entre eux et non pôle pour 37 titres, estimant ses collections trop lacunaires pour constituer une collection de référence.

L'Institut de Géographie possède à lui seul 600 titres. Un travail important pour l'ensemble des partenaires doit débiter en début d'année 2016 afin de lancer de manière concrète l'activité de ce plan.

5.3 Le PCP de STAPS

Ce plan de conservation partagée a la particularité de porter exclusivement sur des titres de niveau recherche et d'associer d'emblée des établissements sur l'ensemble du territoire national.

Animé par le SCD de l'Université Paris-Sud-Paris 11 et le CTLes, il réunit 5 bibliothèques¹³ et accueillera en février 2016 deux nouveaux partenaires :

- Le SCD de l'Université d'Orléans,
- Le SCD de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

L'animateur scientifique a déjà pris attache avec la médiathèque de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) pour une adhésion qui devrait se concrétiser au premier semestre 2016.

Le CTLes s'est positionné en tant que pôle pour six titres figurant dans un corpus de 57 titres.

La Bibliothèque de l'Université de la Méditerranée-Aix-Marseille 2 (section de Luminy) s'est engagée en tant que pôle de référence sur 34 titres.

¹³ Il s'agit la bibliothèque de STAPS de l'Université de Paris Sud-Paris 11, de la Bibliothèque de STAPS de l'Université Paris Descartes-Paris 5, de la Bibliothèque de STAPS de l'Université de la Méditerranée-Aix-Marseille 2, de la Bibliothèque de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense Paris 10 et du CTLes.

6. La promotion de l'institution

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire des établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.

Au cours de l'année 2015, les déplacements professionnels qu'ils soient liés ou non à la participation aux congrès professionnels, ont permis d'enrichir la réflexion et de valoriser les actions menées par le CTLes dans le cadre de la conservation partagée.

L'établissement qui a organisé en 2015 ses sixièmes journées professionnelles sur le thème du prêt entre bibliothèques, organisera en 2016 une nouvelle édition de cette manifestation sur le thème : « Partenariats, initiatives et services : nouveaux défis pour les bibliothèques de dépôt »

6.1 Les visites de l'établissement

Le CTLes a poursuivi, au cours de l'année 2015, sa politique de valorisation de l'établissement notamment par des présentations et des visites du site.

Dans le cadre de la présentation de l'établissement et de ses activités, le CTLes a organisé pour les personnels de la Bibliothèque sainte Geneviève, deux sessions de présentation de ses services et en particulier de son service de prêt et de communication différée des documents. Ces visites ont concerné 19 agents.

L'établissement a par ailleurs reçu, dans le cadre d'une réunion de travail sur le traitement des collections de la Bibliothèque marxiste, des bibliothécaires et des enseignants-chercheurs de l'Université Panthéon - Sorbonne Paris 1 et du Campus Condorcet. Cette réunion a permis d'examiner une partie des collections.

L'établissement a aussi accueilli, pendant deux jours, deux collègues de la Bibliothèque universitaire de Kuopio (University of Eastern Finland) pour un stage d'observation dans le cadre des accords Erasmus sur la mobilité professionnelle.

Enfin, le CTLes a reçu la visite de représentants de la Direction de l'information légale et administrative (DILA), direction d'administration centrale des services du Premier ministre afin d'explorer les possibilités pour des dons de collections au CTLes.

6.2 Les déplacements professionnels

6.2.1 Les séminaires et réunions de travail

Au cours de l'année 2015, la directrice adjointe s'est rendue à Barcelone pour assister à une réunion de travail du Comité permanent de l'IFLA Construction des bibliothèques et équipement, dont elle est membre. Le Comité permanent est très actif et organise tous les ans une réunion de travail.

Le directeur s'est rendu à Vienne pour assister à une réunion organisée par l'United Kingdom Research Reserve (UKRR) et la Bibliothèque de l'Université de Vienne sur la conservation partagée. Cette première réunion du groupe de réflexion *European print*

collaboration program a réuni les bibliothèques de dépôt d'Autriche, de Catalogne, de Finlande, de Norvège, du Royaume-Uni et de Suisse.

La réalisation d'un répertoire européen des bibliothèques de dépôt constitue la première tâche de ce groupe de travail. Le document mettra l'accent notamment sur les différents modèles économiques et sur la nature des fonds conservés par chacune des institutions.

De manière concomitante, le groupe de travail a décidé la création d'un site web dédié qui permettra notamment d'élargir le périmètre aux bibliothèques qui ne sont pas des établissements de dépôt mais qui jouent un rôle important dans la mutualisation des ressources imprimées.

D'autres pistes de travail ont été examinées :

- Étude des modalités de collaboration entre bibliothèques de dépôt de documents imprimés et bibliothèques de dépôt de documents numériques,
- Développement de stratégies complémentaires pour la constitution de collections de référence,
- Définition et mise en place d'indicateurs communs.

La prochaine réunion est programmée pour juin 2016, à Paris, en marge des 7^{es} Journées professionnelles du CTLes

6.2.2 La participation aux congrès et aux journées d'études

a) À l'étranger

Le directeur et la directrice adjointe ont participé au Congrès de l'OCLC pour la région Europe-Moyen-Orient-Afrique qui s'est tenu à Florence. À l'occasion de cette manifestation, le CTLes a négocié le soutien financier de ses journées professionnelles par OCLC et recueilli les éléments nécessaires permettant d'envisager une participation régulière à cette manifestation. Il s'avère que le format, ainsi que le contenu des interventions ne nécessiteront pas à l'avenir une participation régulière de l'établissement à ce congrès.

Le directeur accompagné de la directrice adjointe et deux agents de l'établissement, ont participé au 5^e Congrès international des bibliothèques de dépôt organisé à Kuopio en Finlande. Le directeur et la directrice adjointe ont fait une intervention au cours de cette manifestation. Par ailleurs, le directeur, qui a modéré la deuxième journée, a été sollicité pour une publication dans la revue australienne *Library management*.

Le CTLes a participé sans faire de communication à la 44^e Conférence annuelle de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) qui s'est tenue à Londres. La richesse du programme et l'organisation d'ateliers ont été grandement appréciés.

Le directeur a présenté un poster à la 14^e Conférence internationale sur le prêt entre bibliothèque et la fourniture de documents à distance¹⁴ qui s'est tenue à Istanbul. Cette conférence biennale a été organisée par la section *Document Delivery and Resource Sharing* de l'IFLA et par le *Consortium des bibliothèques universitaires d'Anatolie*. Les organisateurs ont demandé au CTLes d'organiser en 2017 la prochaine édition de cette manifestation.

¹⁴ <http://meetings.ankos.org.tr/ilds2015/>

b) En France

L'établissement a participé aux Journées de l'ABES à Montpellier ainsi qu'à la Journée CR SUDOC PS. Cette participation a permis de diffuser les informations relatives aux deux outils de gestion développés par le CTLes pour la gestion des plans de conservation partagée. Un stand a été mis à disposition du CTLes à titre gratuit par l'ABES, durant la durée de la manifestation.

La participation à la Journée CR SUDOC PS qui a lieu traditionnellement à la suite des Journées de l'ABES est désormais un rendez-vous régulier pour le CTLes qui doit à cette occasion communiquer sur le dossier des plans de conservation partagée auprès des représentants de l'ensemble des centres régionaux des publications en série.

Le directeur du CTLes est intervenu dans le cadre de la Journée organisée à Quimper par le Centre régional du SUDOC-PS, l'établissement public de coopération culturelle Livre et lecture en Bretagne et l'Université Rennes 1.

Le thème de la journée : « *Le SUDOC : un catalogue collectif national au service des plans de conservation partagée des périodiques en région* », a donné lieu à une présentation des plans de conservation animés par le CTLes et a permis d'aborder leur évolution au sein du dispositif CollEx¹⁵.

Deux agents du service de la conservation partagée sont intervenus lors de la 2^e Journée d'études du réseau SUDOC PS Poitou Charentes organisées par l'Université de Poitiers et qui avait pour thème « *Du dépôt légal à la conservation partagée des périodiques* ».

La présentation du CTLes a été axée sur le retour d'expériences des plans co-animés par l'établissement et la présentation des outils de gestion qu'il administre : la base de gestion des exemplaires et la plateforme de travail collaboratif.

6.2.3 Le voyage d'études

Le CTLes est un établissement atypique dans l'environnement documentaire français. Modèle unique en son genre, il se caractérise par une absence de public en ses murs et une gestion des espaces de stockage qui s'apparente plus au classement d'archives qu'au rangement classique des collections tel qu'on le connaît en bibliothèques.

La spécificité de l'établissement ne doit pas être, pour les agents, un frein à la connaissance du milieu professionnel. L'organisation depuis 2005, d'un voyage d'études permet au personnel (qu'il s'agisse de la filière *bibliothèques* ou de la filière *administrative*) de garder le contact avec la réalité du métier et de nourrir en interne une réflexion sur l'évolution des missions de l'établissement.

Sur la page suivante figure la liste des voyages d'études réalisés entre 2009 et 2015.

¹⁵ Texte de l'intervention et support consultables à l'adresse <https://www.ctles.fr/fr/page/voyages-professionnels-et-missions>

Tableau récapitulatif des voyages d'études organisés par le CTLes depuis 2008

Dates	Destinations / Établissements	Nombre d'agents	Thématiques d'études
2009 (8-9 octobre)	Avignon - Bibliothèque Ceccano - Université d'Avignon (SCD)	14 agents	La réorganisation des services en interne, création de nouveaux services. La gestion du service de la fourniture de documents à distance.
2010 (3-4 juin)	Bruxelles - Bibliothèque royale de Belgique - Bibliothèque des Riches Claires	16 agents	Les différents types de magasins et la problématique de la communication des formats inhabituels. Le travail partagé et la notion de réseau.
2011 (24-25 mars)	Lyon - Bibliothèque de la Part Dieu - Bibliothèque de l'INRP - Université de Lyon 2 – Bibliothèque Chevreul	14 agents	Conservation des collections de grand format en silo ; la construction d'un silo de conservation en région Rhône-Alpes ; les projets de construction de bibliothèques.
2012 (6-7 septembre)	Berlin - Staatsbibliothek zu Berlin - Bibliothèque de l'Universität der Künste Berlin	12 agents	La communication des documents à partir de magasins distants ; exploitation de rayonnages fixes et mobiles ; l'amélioration du service aux usagers.
2013 (11-12 septembre)	Londres/Swindon/Oxford - Imperial College (Londres) - Bodleian libraries repository (Swindon) - Weston Library (Oxford)	15 agents	La conservation partagée des périodiques imprimés (dimension nationale) ; l'implantation des espaces de stockage dans une Bibliothèque de dépôt ; organisation du travail et gestion des espaces.
2014 (6-7 février)	Lille - SCD de l'Université de Lille 3 Charles de Gaulle	15 agents	Participation à 3 ateliers thématiques : - Gestion des magasins de conservation - Conservation partagée - Prêt entre bibliothèques
2015 (10-11 septembre)	Poitiers - SCD de l'Université de Poitiers	15 agents	Participation à 2 ateliers thématiques : - Conservation partagée - Prêt entre bibliothèques

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 10 et 11 septembre 2015 comportait un programme réalisé conjointement avec le Service commun de la documentation de l'Université de Poitiers.

Il s'agissait en premier lieu, de présenter aux participants (personnels du CTLes et du SCD) les deux établissements et les activités des agents, et de participer, en second lieu, à des ateliers thématiques.

Deux agents du CTLes et du SCD, sont ainsi intervenus pour décrire et expliquer leurs métiers et présenter les services dans lesquels ils travaillent.

L'après-midi a été consacré à deux ateliers thématiques qui ont porté sur :

- Le service du prêt entre bibliothèques ;

Il s'agissait, dans la continuité de la journée d'études organisée au mois de juin par le CTLes, de présenter les nouveaux services (*WorldShare ILL* d'OCLC, et le dispositif de prêt pour les chercheurs en Île-de-France). L'atelier a permis d'échanger sur les usages administratifs liés au service du PEB (bons de commande, facturation).

- Les plans de conservation partagée

Cet atelier avait trois objectifs :

- Présenter le bilan de la participation du SCD de Poitiers au *Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle*,
- Résoudre les difficultés rencontrées lors de la mise à jour de la Base de gestion des états de collection,
- Programmer la participation du SCD au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*. Sur ce dernier point le SCD de Poitiers intégrera le

dispositif dès lors que les données bibliographiques et d'exemplaire auront intégré la base de gestion développée par PMB.

En 2016, le CTLes souhaite organiser un voyage d'étude à Rome. Le programme prévisionnel comporte la visite de la bibliothèque du Palais de justice et de la Cour suprême de cassation, ainsi qu'une présentation du rôle de l'ICCU (Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche).

6.3 Les Journées professionnelles du CTLes

Les journées professionnelles organisées par le CTLes les 17 et 18 juin 2015 ont eu pour thème : « *Le prêt entre bibliothèques : entre rationalisation et nouveaux défis* ».

Au-delà des exemples étrangers (Genève, Turquie, Grande-Bretagne et Italie) qui ont permis d'illustrer la diversité des pratiques, le moment fort de ces journées fut sans aucun doute la présentation des contraintes réglementaires en matière de droit de prêt. Pour la première fois, la direction de l'établissement a saisi l'occasion de cette manifestation pour faire un point sur ses projets et activités en cours.

Le bilan détaillé de cette manifestation fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour du présent Conseil d'administration.

L'organisation des 7^{es} journées professionnelles du CTLes fait partie des objectifs fixés pour l'année 2016. Cette manifestation aura comme thématique : « *Partenariats, initiatives et services : nouveaux défis pour les bibliothèques de dépôt* ».

II. Moyens

En 2015, l'établissement a présenté 3 budgets rectificatifs dont un qui a été adopté selon la procédure d'urgence suite à la diminution de la subvention de charge de service public pour un montant de 477 858€.

La gestion courante de l'établissement se complexifie avec l'accroissement du nombre de conventions qui lient le CTLes à la BnF.

Le CTLes a poursuivi tout au long de l'année 2014 la politique de formation active, amorcée en 2012, dont l'objectif est de renforcer la professionnalisation des équipes à travers l'acquisition de savoirs techniques et généralistes. Un effort important a été fourni sur les formations relatives à l'hygiène et à la sécurité.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31 décembre 2015 sur le site et dans deux autres institutions).

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8
Corps	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou de stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 2 et 5 Postes budgétaires et ressources propres
Conservateurs généraux	2	2	0	0	0	2	2
Conservateurs	1	1	0	0	0	1	1
Bibliothécaires	1	0	1	0	0	1	1
Ingénieurs d'études	1	1	0	1	0	2	2
Attachés d'administration de l'État	1	1	0	0	0	1	1
BIBAS	6	6	0	0	0	5,5	6
SAENES	1	1	0	0	0	1	1
Magasiniers principaux	2	1	0	0	0	1	2
Magasiniers des bibliothèques	6	6	0	2	0	7,8	8
Adjoints techniques	3	2	1	0	0	3	3
ADJAENES	2	2	0	0	0	2	2
Total	26	23	2	3	0	27,3	29

Au 31 décembre 2015, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 27 agents, dont 2 agents mis à disposition dans deux autres établissements.

Pour le site de Bussy-Saint-Georges, l'établissement compte 21 titulaires, 2 contractuels recrutés sur des postes vacants et 3 agents recrutés sur budget propre.

1.1 Agents titulaires

1.1.1 Filière des bibliothèques et des ITARF

Dans la filière des bibliothèques nous comptons 14 postes sur site pourvus par des agents titulaires :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

À ces personnels, il convient d'ajouter 2 postes mis à disposition :

- 1 conservateur affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série (Centre ISSN International) ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

1.1.2 Filière administrative

Dans la filière administrative, nous comptons 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'administration de l'État ;
- 1 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 2 adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

1.1.3 Filière ITRF

Dans la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires.

- 1 ingénieur d'études chargé du système d'information documentaire ;
- 2 adjoints techniques de recherche et formation.

1.2 Personnels contractuels sur postes vacants

Le CTLes compte 2 agents contractuels employés sur des postes vacants (1 A, 1 C).

- 1 bibliothécaire ;
- 1 adjoint technique de recherche et formation ;

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des agents qui ont été recrutés sur des postes budgétaires vacants tout au long de l'année 2015.

NOM – PRENOM	GRADE	QUOTITE	PERIODE
BUDGET ÉTAT			
ARTIGNY Jérôme	Adjoint technique de recherche et de formation	100 %	Du 01/01 au 31/08/15
GARAICOCHA Audrey	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/02 au 31/08/15
	Adjoint technique de recherche et de formation	100 %	Du 01/09 au 31/12/15
PARAISO Julien	Bibliothécaire	100 %	Du 01/09 au 31/12/15
PORTIER Matthieu	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/10 au 31/10/15

1.3 Personnels sur budget propre

Le CTLes compte au 31 décembre 2015, 3 agents recrutés sur budget propre :

- 1 agent de catégorie A, Ingénieur d'études (à plein temps) ;
- 2 agents de catégorie C, magasiniers, (à plein temps).

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des agents qui ont été recrutés sur budget propre au cours de l'année 2015.

NOM – PRENOM	GRADE	QUOTITE	PERIODE
BUDGET PROPRE			
CAZIN Cyril	Ingénieur d'études	100 %	Du 01/01 au 31/12/15
GERVAISE Aurélie	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/12/15
PARAISO Julien	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/08/15
VINCENT Logan	Magasinier des bibliothèques	100 %	Du 01/01 au 31/12/15

1.4 Promotion des agents de l'établissement

En 2015, un magasinier principal de deuxième classe a été promu au grade de magasinier principal de première classe et un magasinier de deuxième classe a été promu en première classe.

1.5 Bilan de l'expérimentation du télétravail

Le télétravail a été mis en place dans l'établissement à compter du 1er janvier 2015. L'objectif vise à trouver un juste équilibre entre déplacements domicile/travail et efficacité professionnelle.

Le bilan de l'expérimentation, qui s'est déroulée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, s'est traduit par un rapport rédigé par chacun des agents concernés, suivi d'un entretien individuel avec le directeur de l'établissement.

Les agents en télétravail sont au nombre de 3 sur un effectif de 27 agents sur site. Il s'agit d'un agent de catégorie A (1 ITRF contractuel), et de deux agents de catégorie B (1 BIBAS, 1 SAENES).

Agents concernés par le télétravail

Catégories	Filière bibliothéconomique		Filière ITRF		Filière administrative	
	H	F	H	F	H	F
A	0	0	1	0	0	0
B	1	0	0	0	0	1

Les agents en situation de télétravail pointent à distance au même titre que les agents qui pointent en présentiel.

Répartition entre les heures en télétravail et les heures en présentiel

Les agents du CTLes travaillant à temps plein sur 5 jours bénéficient de 42 jours de congés annuels. La journée type pour les agents travaillant à temps plein est de 7h15 minutes. Les 3 agents qui bénéficient du dispositif travaillent à temps plein.

Filières	Filière bibliothéconomique		Filière ITRF		Filière administrative	
	Heures en télétravail	Heures en présentiel	Heures en télétravail	Heures en présentiel	Heures en télétravail	Heures en présentiel
A						
B	14h30	21h45	14h30	21h45	7h15	29h

Les plages horaires, durant lesquelles les contacts entre le N+1 et l'agent peuvent avoir lieu, sont fixées dans le protocole individuel de télétravail qui est signé par l'administration et l'intéressé. En dépit de ce fait, les échanges à distance dépassent souvent ce cadre. Par ailleurs, les jours fixés dans le cadre du protocole individuel peuvent eux aussi subir des ajustements en modifiant les jours de télétravail. Ces modifications ont toujours lieu en accord avec l'intéressé(e).

La fréquence des contacts résulte, le plus souvent, d'un besoin exprimé par le télétravailleur, qui doit communiquer et échanger des informations sur l'évolution de son propre travail et, pour ce qui concerne l'un des agents du CTLes, avec les chefs de service ou le directeur qui est son N+1.

Cela se traduit par des échanges plus riches et un besoin de formalisation des *process*.

De l'avis des agents concernés, ce mode d'organisation engendre moins de stress, notamment du fait de l'absence de trajet, et favorise un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Distance domicile-lieu de travail et temps de déplacement

	De 30 minutes à 1 heure	De 1 heure à 2 heures
De 20 à 50 kilomètres	35 kilomètres = 50 minutes : 1 agent	
De 50 à 100 kilomètres		51 kilomètres = 1 heure : 1 agent
+ de 100 kilomètres		115 kilomètres = 1 heure 30 : 1 agent

Du point de vue de la direction, le gain de productivité reste difficile à chiffrer au terme d'une année d'expérimentation. La question se pose en particulier en termes d'efficacité (augmentation de la production) dès lors que l'agent n'est pas perturbé, pendant sa journée de télétravail, par les sollicitations d'autres collaborateurs sur des dossiers non prioritaires. Il s'agira donc de voir à l'avenir si le travail au calme facilite la concentration sur les dossiers plus complexes.

Aucune difficulté n'a été rencontrée pour l'organisation de réunions.

Il est évident que le N+1 ne peut exercer le même contrôle sur les agents lorsqu'ils travaillent chez eux et lorsqu'ils travaillent sur le site. Le dispositif suppose donc une relation de confiance forte et un management par objectif.

Les objectifs sont fixés chaque semaine aux deux agents (2 B) par le directeur, qui est leur N+1, et tous les mois pour l'agent de catégorie A.

Le télétravail est considéré comme très positif par les télétravailleurs. Le dispositif a une incidence positive sur leur efficacité et leur motivation. La direction préconise la poursuite du dispositif.

S'agissant du cadre du télétravail, un point reste à éclaircir sur les réponses des assureurs concernant la couverture des matériels de l'administration (ordinateurs) confiés à l'agent.

Un point d'amélioration pourrait être apporté au dispositif. En effet, le cadre fixé à 2 jours par semaine est jugé trop rigide et gagnerait à être élargi à 2,5 jours par semaine ; ce qui permettrait, à l'agent concerné, de faire moins d'heures en présentiel et de travailler une semaine sur deux en présentiel pendant deux jours.

2. Budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLe.

3. Activités du service des affaires budgétaires et comptables

Sous l'autorité du gestionnaire de l'établissement, le périmètre d'action du service s'articule autour de quatre domaines prioritaires : le suivi du budget de l'établissement, l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

Le poste de gestionnaire a été renouvelé au 1^{er} septembre 2015 suite à la nomination d'un nouvel attaché d'administration d'Etat par voie de mutation.

3.1 Suivi du budget de l'établissement

Le budget initial, voté au conseil d'administration du 28 novembre 2014 a fait l'objet de trois budgets rectificatifs :

- Budget rectificatif n° 1 voté au Conseil d'administration du 26 mars 2015, ajustant des opérations de recettes et de dépenses ;
- Budget rectificatif n° 2 adopté dans le cadre de la procédure d'urgence afin de d'enregistrer la diminution des crédits inscrits au compte 741. En effet, la subvention de charge de service public a été notifiée en avril 2015, imputant le budget d'un prélèvement sur le fonds de roulement de 477 858€. Ce budget rectificatif a été approuvé dans les formes règlementaires lors du CA du 30 novembre 2015.
- Budget rectificatif n° 3 voté au Conseil d'administration du 30 novembre 2015 prenant en compte la subvention pour le soutien de la tutelle au dispositif « PEB chercheurs en Île-de-France ».

3.2 Exécution des dépenses

Le délai de paiement des factures est inférieur à trente jours, hormis durant la période correspondant aux vacances d'été. L'agent comptable exerce ses fonctions par adjonction de service, à raison d'une présence dans l'établissement d'une demi-journée par semaine, et traite en moyenne 20 mandats par semaine.

Le nombre de mandats émis est de 702 mandats en 2015 (680 en 2014).

Le nombre de mandats de charges à payer est de 24, pour un montant de 20 113,02€. La technique d'enregistrement comptable des charges à payer permet de rattacher au budget de l'exercice 2015 les factures non encore parvenues au CTLes, à la date du dernier mandatement.

3.3 Émission des titres de recettes

Au cours de l'exercice considéré, le service a émis 1 005 titres de recettes contre 1 087 en 2014.

Le service a par ailleurs émis 823 factures de PEB, 34 factures de locations d'espaces, 104 factures pour les journées professionnelles (sponsors et participants). Les autres titres concernent des subventions, amortissements, produits exceptionnels.

Le tableau qui figure sur la page suivante récapitule le nombre de titres de recettes émis pour chaque compte en 2014 et en 2015.

Tableau récapitulatif des titres de recettes émis en 2014 et en 2015

Nature des titres	Comptes	Exercice 2014	Exercice 2015	Différence
Subventions Etat	741	13	15	+2
Location d'espaces	708	35	34	-1
Prêt entre bibliothèques (PEB)	706	955	823	-132
Journées professionnelles	778	67	104	+37
Divers	748, 758, 771, 775, 777, 78	17	29	+12
Total		1 148	1 087	-82

La diminution du nombre de titres émis en 2015 par rapport par rapport à 2014 s'explique principalement par la baisse du nombre de titres relatifs aux prêts entre bibliothèques (PEB).

3.4 Gestion courante de l'établissement

Depuis 2012, l'action du service porte, sur la gestion de l'immobilier, le suivi des contrats, la gestion des stocks. En 2015 et avec le changement de gestionnaire en septembre, la gestion s'est surtout portée sur les opérations de fin d'année et le suivi budgétaire et comptable.

3.4.1 Gestion de l'immobilier

Ce point s'inscrit dans le cadre des relations que le CTLes entretient avec la BnF pour la gestion des bâtiments remis en dotation et qui sont notamment formalisées par une convention pour la répartition des charges. Les échanges entre les deux institutions ont lieu au sein d'une instance dénommée Comité de gestion qui se réunit chaque année à deux reprises, et dont les comptes rendus sont communiqués à la tutelle ainsi qu'au Président du CA.

Le comité de gestion du deuxième semestre, initialement prévu au mois de septembre 2015 a été reporté en janvier 2016 afin de permettre à la BnF de mettre en place du planning de la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Au cours de la réunion qui s'est tenue le 4 mars 2015, les principaux points qui ont été abordés sont les suivants :

- Examen des diverses conventions, parmi lesquelles les conventions de groupement de commandes que les deux établissements ont conclues pour des opérations particulières ;
- Avancement des travaux d'extension du CTLes ;
- Occupation du parc industriel par les gens du voyage et solutions envisagées par la mairie de Bussy-Saint-Georges.

En ce qui concerne la répartition des charges communes à l'immeuble, celle-ci est actuellement régie par une convention qui couvre la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Trois règlements ont été effectués sur l'exercice 2015, deux factures provisionnelles et une facture de frais de gestion.

Une facture de régularisation des charges de l'exercice 2014 a également été réglée en fin d'année.

La régularisation 2015 interviendra dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

Un avenant à la convention de répartition doit être signé dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

Le CTLes et la BnF sont également liés par des conventions de groupement de commandes conclues pour trois opérations particulières réalisées pour partie en 2015 :

- Les travaux d'obstruction des puisards pour l'étanchéisation des gaines d'air. Convention du 14/10/2014.

Ces travaux sont rendus nécessaires par la construction de l'extension du centre.

Trois marchés ont été passés pour cette convention : l'installation d'une vanne de barrage sur le réseau des eaux usées, la pose de protection contre les chutes sur la vanne de barrage des eaux pluviales, et l'obstruction des puisards pour l'étanchéisation de gaines d'air neuf des bâtiments 1 et 2.

- Les travaux de mise en conformité de la protection foudre, et de la centralisation des coupures électriques d'urgence du PC sécurité. La convention de groupement de commandes a été signée le 14 août 2015, et deux marchés ont été passés : la mise en conformité de la protection foudre et parafoudre et la centralisation des coupures électriques
- La réalisation d'un audit d'étanchéité des toitures et terrasses.
Le site ayant vingt ans, des infiltrations apparaissent par fortes pluies. Un audit de l'étanchéité des toitures doit donc être mené, pour déterminer le type de travaux à engager par la suite.
La convention a également été signée le 14 août 2015.

Par ailleurs, la convention de groupement de commandes relative à la maîtrise d'œuvre des travaux relatifs au renouvellement du système de sécurité incendie (SSI) du 11 mai 2009, modifiée par les avenants des 13 décembre 2010, 19 décembre 2012, 29 novembre 2013 et 11 août 2015, a été soldée en 2015.

Le détail des paiements effectués pendant l'année 2015 figure dans le tableau ci-après.

Conventions	Montant Total TTC	Payé sur exercices antérieurs	Dû au 1 ^{er} janvier 2015	Payé en 2015 TTC	Reste dû hors révision des prix TTC	Nombre de mandats
Maitrise d'œuvre SSI	21 200,28€	20 709,80€	490,48€	490,48€	0,00€	1 mandat
Convention du 14 octobre 2014						
Installation vanne de barrage	5 120,80€			5 120,80€	0,00€	1 mandat
Protections contre les chutes	1 820,00€			1 820,00€	0,00€	1 mandat
Obstruction des puisards	1 662,00€			1 662,00€	0,00€	1 mandat
Convention du 14 août 2015						
Création de coffrets électriques	7 850,83€			4 710,50€	3 140,33€	1 mandat
Visite de contrôle	372,00€			84,00€	288,00€	1 mandat
Contrôle fin de travaux	136,00€				136,00€	
Mise en conformité parafoudres	13 074,30€				13 074,30€	
Convention du 14 août 2015						
Audit toiture de la terrasse	4 480,00€			4 480,00€	0,00€	1 mandat
Total	55 716,21€	20 709,80€	490,48€	18 367,78€	16 638,63€	

3.4.2 Suivi des contrats et marchés

Pour l'année 2015, la gestion et le suivi des contrats et conventions ont porté sur 21 contrats avec différentes entreprises (contrats de maintenance, de vérifications périodiques, de locations et autres services, et 9 conventions avec les organismes suivants :

- ABES (2 conventions) ;
- BNF (5 conventions) ;
- Centre de ressources informatiques de l'Université de Marne-la-Vallée (1 convention) ;
- SCORE Restaurant inter-entreprises (1 convention).

Deux nouveaux marchés ont été conclus pendant l'année 2015 :

- Marché relatif à une solution connexion haut débit téléphonie-Internet fibre optique (marché 2015-1) attribué à la société ADISTA ;
- Marché des transferts de collections 2015-2017 (marché 2015-2). Le marché a été une nouvelle fois attribué à JEP, pour une période de deux ans, de novembre 2015 à octobre 2017.

Les marchés passés en 2013 et 2014 par le CTLes se sont poursuivis :

- Le marché 2013-1 relatif à la location-maintenance de photocopieurs d'une durée de 3 ans, de septembre 2013 à septembre 2016, assuré par SHARP.
- Le marché 2014-2B pour la réalisation du film en mode « timelapse » confié à la société DEVISUBOX, qui sera prolongé jusqu'à la livraison de l'extension du CTLes à l'automne 2016.
- Le marché 2014-3 concernant le nettoyage des locaux pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 assuré par le groupe LABRENNE.

La liste des contrats, conventions et marchés en cours est diffusée à l'ensemble des membres du Conseil d'administration dans le cadre des documents qui sont soumis à leur examen.

3.4.3 Gestion des stocks

Depuis 2011, l'établissement comptabilise trois types de biens :

- conteneurs de conservation ;
- enveloppes-bulles ;
- cartons d'archives (boîtes ARMIC).

La variation des stocks est calculée à partir de l'existant constaté au 1^{er} janvier 2015 et de l'existant constaté au 31 décembre 2015.

Le tableau qui figure sur la page suivante détaille les stocks enregistrés par l'établissement aux dates indiquées.

Tableau relatif aux stocks et à leur valeur

Désignation des produits			Au 1 ^{er} janvier 2015			Au 31 décembre 2015				
			Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Quantité	PU TTC	Valeur TTC	Variation	Imputation
Boîtes polypropylène										
Format	Type	Usage								
In-4°	Scratch	Cession	2 033	6,41€	13 031,53€	997	6,41€	6 390,77€	- 6 640,76€	602281
In-8°	Scratch	Cession	2 013	4,76€	9 581,88€	3 213	4,76€	15 293,88€	+ 5 712,00€	602281
In-4°	Couvercle	Dépôt	3 353	5,38€	18 039,14€	1 823	5,38€	9 807,74€	- 8 231,40€	602281
In-8°	Couvercle	Dépôt	3 855	4,51€	17 386,05€	2 756	4,51€	12 429,56€	- 4 956,49€	602281
In-16°	Couvercle	Dépôt	1 750	5,41€	9 467,50€	1 577	5,41€	8 531,57€	- 935,93€	602281
Total boîtes polypropylène			13 004		67 506,10€	10 366		52 453,52€	- 15 052,58€	
Enveloppes à bulles										
240*275 mm/215*265 mm			311	0,21€	65,31€	824	0,21€	173,04€	+ 107,73€	602283
290*370 mm/290*370 mm			155	0,32€	49,60€	675	0,32€	216,00€	+ 166,40€	602283
320*455 mm/295*445 mm			262	0,47€	123,14€	527	0,47€	247,69€	+ 124,55€	602283
Total pochettes à bulles			550		238,05€	2 216		636,73€	+ 398,68€	
Boîtes « ARMIC »										
Boîtes « ARMIC »			1 480	2,73€	4 040,40€	2 216	2,73€	6 049,68€	+0€	602282
Total boîtes « ARMIC »			1 480		4 040,40€			6 049,68€	+0€	
Valeur des stocks					71 784,55€			59 139,93€	-12 644,62€	

La valeur des stocks au 31 décembre 2015 est de 59 139,93€ contre 71 784,55€ au 1^{er} janvier 2015, soit une diminution de 12 644,62 €.

3.5 Bilan 2015 et objectifs 2016

Le bilan est satisfaisant dans le domaine du traitement des recettes et des dépenses. Les opérations d'inventaire ont dû être avancées cette année, car la production du compte financier 2015 doit être réalisée avant fin février 2016. Le calendrier est donc très contraint.

Dans le domaine du contrôle interne comptable, le paramétrage du logiciel budgétaire WIN-M9 doit encore être amélioré afin de définir de manière claire les droits des agents qui l'utilisent.

Les objectifs qui sont fixés au service pour l'année 2016 s'articulent autour de deux axes :

- La reprise des opérations consistant à rapprocher l'inventaire comptable de l'inventaire physique ;
- Le passage en comptabilité « GBCP » qui s'appliquera au budget de l'exercice 2017, conformément aux dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre, l'année 2016 sera une période transitoire.

4. Formation des personnels

En 2015, 50 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation professionnelle pour un total de 86 jours contre 68 agents pour un total de 132 jours en 2014.

Le nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent en 2015 est de 3,07 contre 5,24 en 2014.

Le nombre de jours de formation professionnelle par agent est en moyenne de 4,33 pour la catégorie A, de 3,43 pour la catégorie B et de 2,40 pour la catégorie C.

Les dépenses de formation inscrites au budget 2015 étaient d'un montant de 16 330€ et les dépenses réalisées représentent 18 480€. Expliquer pourquoi on a dépensé plus.

À titre de comparaison, en 2014, les dépenses prévues au budget étaient de 17 820€ et les dépenses réalisées de 16 905€.

Avec des budgets comparables pour les exercices 2014 et 2015, on constate en 2015 une baisse du nombre de personnes formées. Cette baisse s'explique par la présence en 2015 d'un plus grand nombre de formation techniques sur des thèmes concernant peu d'agents.

4.1 Formations en bureautique et en efficacité professionnelle

La capacité, pour les agents, à utiliser le tableur *Excel* est primordiale au CTLes dans la mesure où une grande partie du travail d'inventaire des collections, ainsi que le travail de vérification des versements est réalisé sur ce logiciel. En conséquence, une formation *Excel* de niveau intermédiaire a été organisée par le CTLes en 2015 et animée par un prestataire extérieur pour 8 agents travaillant dans différents services.

À l'instar des années précédentes, l'établissement a encouragé en 2015 la réalisation de formations dans le domaine de l'efficacité professionnelle :

- prise de parole en public (1 agent de catégorie A) ;
- rédaction de comptes rendus et notes (1 agent de catégorie B).

4.2 Formations en hygiène et sécurité

En 2014, l'établissement avait organisé six formations relevant du domaine de *l'hygiène et de la sécurité* et formé ainsi 26 agents. Au regard de cet investissement, les formations dans ce domaine, se sont limitées en 2015 à une formation de conduite dans le cadre des risques liés aux intempéries. Un agent a suivi cette formation en 2015.

En 2016, le CTLes proposera une nouvelle session pour la formation Sauveteur secouriste du travail ainsi que des formations relatives à la conduite des engins de levage.

4.3 Formations sur la connaissance de l'univers professionnel

En 2015, le CTLes a mis l'accent sur les formations qui relèvent du domaine de la *connaissance de l'univers professionnel*.

En termes de nombre de formations, ces formations sont les plus nombreuses (13 formations pour 38 agents formés). Elles portent sur les domaines de compétence des agents, qu'il s'agisse des personnels de la filière bibliothéconomique, de la filière administrative, ou encore de la filière ITRF.

En 2015, les principaux thèmes de formation dans ce domaine ont été les suivants :

- bibliothéconomie (4 formations, 21 personnes formées) ;

- thématiques administratives (6 formations, 10 personnes formées)

L'importance du nombre de formations dans le domaine administratif s'explique par des besoins en formations initiales puisque trois agents sur quatre dans cette filière ont moins d'un an d'ancienneté dans leur poste.

- informatique (3 formations, 7 personnes formées)

Le recrutement d'un ingénieur d'études au 1^{er} janvier 2015 ainsi que le passage à une solution de maintenance et d'hébergement externalisée pour la base de gestion des états de collection des périodiques a entraîné des besoins en formation dans des thématiques informatiques.

4.4 Préparations aux concours

Cette année, 2 agents de catégorie B ont bénéficié d'une formation pour la préparation aux concours :

- Préparation au concours de BIBAS classe supérieure commencée en 2014 ;
- Préparation au CAPES interne de documentation commencée en 2015.

4.5 Utilisation du droit individuel à la formation (DIF)

En 2015, un BIBAS a fait valoir son droit individuel à la formation pour une durée de 12h30 afin de suivre la formation « *Partenariat entre SCD et CDI : un enjeu pour la formation des jeunes* », organisée conjointement par l'ENSSIB et Médiaquitaine.

4.6 Formations post-recrutement

Un agent a suivi la formation post recrutement des BIBAS en 2015 (année 2014-2015) pour une durée de 20 jours.

Aucun agent n'est inscrit à cette formation au titre de l'année 2015-2016.

5. Informatique

5.1 Parc informatique du CTLes

Les agents du CTLes ont à leur disposition 41 ordinateurs, dont 8 ordinateurs portables, et 16 imprimantes.

Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique¹⁶, 1 ordinateur de bureau et 3 ordinateurs portables ont été acquis au cours de l'année afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage ou encore dans le cadre de la mise en place du télétravail au CTLes.

5.2 Accès aux réseaux téléphoniques et internet

L'Université Paris-Est - Marne-la-Vallée (UPEM) a changé son service de messagerie pour utiliser PARTAGE, un service géré par RENATER au niveau national. Les messageries électroniques du CTLes, qui sont gérées par le Centre de ressources informatiques (CRI) de L'UPEM, ont donc été migrées sur ce système en juillet 2015.

Au 31 décembre 2015, le nouveau service ne donne pas entière satisfaction. Le délai de traitement des incidents est plus long car le CTLes doit signaler les incidents au CRI qui

¹⁶ La liste des ordinateurs qui composent le parc de l'établissement est donnée en annexe

relaye ensuite l'incident à RENATER. C'est en particulier le cas pour les interruptions de service, qui quoique courtes, sont fréquentes.

Enfin, la sauvegarde externalisée prévue dans la convention liant le CRI et le CTLes a été mise en place durant le premier semestre 2015. Elle ne concerne pour le moment que les données des serveurs métiers (bases documentaires et logiciel budgétaire et comptable). Une étude devra être réalisée courant 2016 afin d'étendre cette sauvegarde aux fichiers de travail des agents de l'établissement.

L'année 2015 a été marquée par le passage à une nouvelle solution pour l'accès internet et la téléphonie. Fin 2014, un cabinet de conseil avait été recruté pour réaliser l'audit de la solution de téléphonie du CTLes, participer à l'élaboration du cahier des charges du marché téléphonie et assister le CTLes dans l'analyse des réponses à l'appel d'offres. Le marché a été publié le 19 janvier 2015 et notifié le 22 avril 2015 à la société Adista.

Les caractéristiques de la nouvelle solution téléphonie et internet sont les suivantes :

- Mise en place d'un service Fibre Optique 6Mb/s évolutif jusqu'à 10Mb/s ;
- Fourniture d'un service de téléphonie « clé en main » totalement géré par l'opérateur pour le matériel fixe (location des téléphones), l'accès internet, et les services de téléphonie ;
- Affranchissement de la tutelle de la BnF qui jusqu'en septembre 2015 était l'interlocuteur du CTLes pour la gestion au quotidien de la téléphonie (création de lignes, pannes...) ;
- Amélioration de la qualité de services téléphonie avec des facilités d'évolution optimales ;
- Réduction des coûts de fonctionnement.

La mise en place du nouveau service s'est traduite par une campagne de câblage des bureaux équipés d'un téléphone. Ce chantier s'est déroulé courant août 2015

La mise en service de cette nouvelle solution, qu'il s'agisse de la partie téléphonie ou de la partie internet, a eu lieu en octobre 2015. Aucun incident majeur n'a été signalé, et les performances du système de téléphonie et internet connaissent une nette amélioration.

Une difficulté a toutefois été rencontrée. Elle concerne 3 lignes téléphoniques, dont 2 très sensibles, qui n'ont pas pu être intégrées à la solution et sont restées en service chez le prestataire d'origine : la société Orange.

Il s'agit de la ligne dédiée au fax, de celle dédiée aux secours dans les ascenseurs et de celle permettant de relever à distance la consommation EDF. Le CTLes a dû maintenir provisoirement ces lignes chez le prestataire Orange. Elles pourront être basculées chez Adista courant 2016.

5.3 Catalogues et la plateforme de travail collaboratif

Le système intégré de gestion d'archives (SIGA) et le système de gestion de bibliothèque (SIGB) sont les deux catalogues du CTLes qui, comme la plate-forme de travail collaboratif utilisée dans le cadre des PCP, sont développés par la société EVER TEAM. Au 31 décembre 2015, ces trois outils sont toujours sous maintenance et aucun incident n'a été signalé.

Une procédure de relance des documents non rendus a été mise en place en 2015 dans le SIGA. Cette procédure n'est pas automatique. Chaque document non rendu fait désormais

l'objet d'une relance chaque mois. Les trois premières relances sont effectuées par mail et la quatrième est effectuée par courrier postal.

La plateforme de travail collaboratif utilisée dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de Médecine* a été enrichie en 2015 d'un nouvel espace destiné à gérer le *Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle*. Un développement sera réalisé courant 2016 pour ajouter d'autres espaces afin de couvrir l'ensemble des plans de conservation partagée co-animés par le CTLes.

5.4 Base de gestion des états de collection des périodiques

La Base de gestion des états de collection des périodiques développée sous le logiciel PMB est quant à elle toujours hébergée et maintenue par PMB Services. Dans le cadre de cette maintenance, PMB Services a procédé en juillet 2015 à la mise à jour de la base.

Le CTLes a poursuivi en 2015 l'amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de cet outil en améliorant la recherche avancée dans le contexte de la gestion simultanée de plusieurs plans de conservation et l'affichage des facettes facilitant les recherches et les tris.

La CTLes a par ailleurs travaillé avec PMB au transfert dans la base de gestion des données relatives aux titres qui relèvent de la conservation partagée des périodiques de médecine. Ce transfert sera effectif début 2016.

D'autres développements sont prévus en 2016 afin d'améliorer l'affichage des liens entre notices (zones 4XX).

5.5 Évolution du logiciel budgétaire et comptable

L'année 2015 a été marquée par le passage en version web du logiciel budgétaire et comptable afin de préparer le passage à la mise en conformité avec le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) qui devrait avoir lieu en 2016.

Le retard pris par l'éditeur du logiciel pour le passage à la version GBCP entraîne un nouveau report de l'adaptation du module facturation pour l'édition des factures liées à la location des espaces linéaires initialement prévue pour 2014.

6. Valorisation et communication institutionnelles

6.1 Refonte du site web

Le site web, refondu en 2014 et mis en ligne le 23 septembre 2014 a répondu à la totalité des besoins décrits dans le cahier des charges, à savoir :

- Donner une image dynamique du CTLes ;
- Être technologiquement adapté pour favoriser la consultation sur supports nomades (mobile, tablette...) ;
- Permettre au CTLes de gérer en interne les mises à jour et développements mineurs ;
- Offrir des fonctionnalités spécifiques et pertinentes telles que l'extranet, le partage de fichiers, l'accès aux différents catalogues du CTLes...

L'enrichissement des contenus dynamise fortement la communication numérique de l'établissement grâce à la mise en ligne régulière d'actualités, la création de nouvelles pages institutionnelles ou l'enrichissement des pages existantes.

La mise en ligne de la version anglaise du site le 7 septembre 2015 contribue à l'ouverture vers l'extérieur de la communication de l'établissement.

La fréquentation du site est satisfaisante. En effet depuis sa mise en ligne on compte 10 762 visiteurs uniques (soit une moyenne de 672 visiteurs par mois), 41 550 pages consultées (le site compte 34 pages + 32 actus pour la VF) et 3 166 fichiers téléchargés dont 2 828 documents « métier » (tarifs...).

Un groupe de travail se réunit régulièrement afin d'optimiser, de corriger et d'améliorer le site web.

L'évolution du site reste néanmoins limitée pour le moment dans la mesure où le manque de souplesse du prestataire en charge du suivi technique du site empêche la réalisation de certaines évolutions techniques. Un travail sera effectué en 2016 afin d'envisager les pistes d'évolution possibles.

6.2 Lancement de la newsletter

En lien étroit avec la mise en ligne du nouveau site internet, une newsletter est proposée sur abonnement.

Cette newsletter en version bilingue (anglais-français) doit en principe compter deux éditions par an, a pour objectif d'informer les abonnés sur les événements animés par le CTLes ou auxquels celui-ci participe.

À ce jour, deux éditions ont été réalisées et envoyées à plus de 300 destinataires.

L'accueil fait à cette newsletter est satisfaisant dans la mesure où le taux d'ouverture est supérieur à 33% et que le CTLes n'a essuyé que peu de désinscriptions.

Les newsletters déjà parues sont accessibles en consultation libre via le site internet.

6.3 Diversification des supports de communication

Afin de présenter ses missions et ses services, le CTLes souhaite enrichir et diversifier les supports de communication. C'est à cet effet que films d'animation d'une durée de 5 minutes sont en cours de réalisation. Le travail s'effectuera en interne.

En ce qui concerne la construction des nouveaux magasins, le CTLes a signé un contrat avec la société DEVISUBOX pour la réalisation d'un film en accéléré retraçant les différentes étapes du chantier.

Un lien depuis le site internet du CTLes permet d'ores et déjà de visualiser l'avancée du chantier au jour le jour à travers de prises de vue photographiques.

6.4 Présence sur les médias sociaux

Depuis 2013, le CTLes développe sa présence numérique sur différents médias sociaux. Le choix entre les médias sociaux a été défini en raison d'une stratégie nécessairement efficiente et non contraignante en termes de publications. Par ailleurs, il s'agissait de susciter de nouveaux intérêts autour des manifestations de l'établissement et des services au public tout en générant une augmentation du trafic sur le site web institutionnel. Résolument complémentaires des canaux de communication plus conventionnels, les deux médias sociaux retenus accroissent donc l'impact de l'identité numérique et visuelle du CTLes.

Le premier média social est l'application communicationnelle Twitter. À la fin de l'année 2015, le compte Twitter du CTLes était crédité de près de 180 abonnés, abonnés provenant non seulement de la sphère d'organismes ayant trait directement avec la documentation, mais aussi de comptes de professionnels des bibliothèques français ou internationaux à titre particulier.

Le second média social est la plateforme de diffusion Slideshare. La mise en place de cette plateforme permet de diffuser les communications des intervenants des manifestations du Centre, notamment lors de Journées professionnelles. L'utilisation de Slideshare permet d'accroître de manière significative le nombre de vues sur les contenus et augmente donc le trafic autour de l'identité numérique de l'établissement y compris le site web institutionnel. Au 31 décembre 2015, l'ensemble des contenus versés sur cette plateforme s'élevait à 13 277 vues et avait suscité près de 25 téléchargements.

7. Échanges dans le cadre de la construction du nouveau silo

Cette partie fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté en cours de séance.

III. Orientations pour 2016

Les orientations stratégiques explicitent les différentes actions à mener et les objectifs assignés aux différents services qui contribuent à leur mise en œuvre. Ces orientations tiennent compte des contraintes humaines et financières.

1. Améliorer les prestations et les services du CTLes

1.1 Offrir des prestations adaptées aux besoins exprimés

L'objectif est de définir une politique de développement des collections concertée et adaptée aux besoins des bibliothèques partenaires.

1.1.1 Appliquer la charte documentaire

La formalisation d'une politique de conservation des collections qui vient de se traduire par l'adoption de la charte documentaire pour les collections qui sont cédées doit permettre de mettre en place des indicateurs pour l'élaboration d'une cartographie des documents conservés. Elle vise aussi à encourager une coopération systématique avec les établissements versants. Il s'agit en effet d'encourager les cessions, d'identifier les collections qui peuvent être acceptées en cession et de sélectionner les documents qui peuvent être numérisés.

1.1.2 Réaliser une enquête auprès des usagers

Au terme de 20 ans de fonctionnement, l'établissement souhaite mener une enquête sur les besoins des bibliothèques partenaires afin de déterminer quelles sont leurs attentes en termes de prestations.

1.1.3 Accroître l'éventail des services

Indépendamment des résultats obtenus par l'enquête précédemment citée, l'établissement doit mener une réflexion sur deux thèmes :

- la pertinence d'entreprendre un programme de numérisation de ses collections de thèses libres de droits ;
- la définition des moyens nécessaires permettant la communication de documents libres de droits sous forme numérique. Cette étude doit permettre la création d'un service de communication de documents de substitution.

1.2 Améliorer l'offre de service spécifique au milieu de la recherche

1.2.1 CollEx (Collections d'excellence pour la recherche)

En 2015, le CTLes est devenu l'un des opérateurs clé du dispositif CollEx initié par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Membre du Comité opérationnel, l'établissement participe au groupe de travail sur le prêt entre bibliothèques et la fourniture de documents à distance et il anime le groupe de travail sur la conservation partagée. À ce titre, il pilote l'appel à projets dédié aux plans de conservation partagée.

En 2016, après l'attribution des subventions, le CTLes devra accompagner les établissements dont les projets auront été retenus dans la mise en œuvre des PCP

(formations en présentiel et à distance, soutien technique et logistique). Il devra aussi favoriser le partage d'expériences entre les différents PCP afin de renforcer le partage des compétences.

1.2.2 PEB chercheurs

Le dispositif du PEB dédié aux doctorants et aux enseignants chercheurs a été activé par le CTLes le 15 septembre 2015. Les résultats recueillis jusqu'à maintenant favorisent une meilleure compréhension des besoins du public cible, mais soulignent aussi la nécessité de mettre en place un service qui ne fasse pas appel au CTLes comme intermédiaire entre les bibliothèques qui prêtent et la société de coursiers chargée de la livraison aux bibliothèques qui demandent.

L'établissement se fixera comme priorité de mettre en œuvre une solution où les établissements pourront faire appel à un transporteur privé dans le cadre d'un marché public.

2. Développer des partenariats en cohérence avec des stratégies communes

2.1 Renforcer le rayonnement international

Il s'agit de promouvoir les services et l'expertise du CTLes dans le cadre de l'IFLA (*International Federation of Libraries association*) et de LIBER (*Ligue des bibliothèques européennes de recherche*). La participation régulière aux conférences internationales doit se traduire par une participation active et se concrétiser par des communications scientifiques ou la présentation de posters.

L'organisation des événements professionnels doit être poursuivie en accentuant leur dimension internationale. Le CTLes organisera en 2016, pour la 7^e année consécutive, ses Journées professionnelles et visera à étendre son audience à un public international.

Le CTLes a soumis sa candidature pour l'organisation de la 15^e Conférence internationale sur le prêt entre bibliothèques et la fourniture de documents à distance (*Interlending and Document Supply Conference*) sous le patronage de l'IFLA.

2.2 Participer à des groupes de réflexion internationaux

Depuis novembre 2015, le CTLes participe au groupe de réflexion *European print collaboration program* qui réunit les bibliothèques de dépôt d'Autriche, de Catalogne, de Finlande, de Norvège, du Royaume-Uni et de Suisse. La réalisation d'un répertoire européen des bibliothèques de dépôt constitue la première tâche de ce groupe de travail.

3. Mettre en place des outils de gestion plus efficaces

Au cours de ces trois dernières années le CTLes a amélioré en interne le système de collecte, de traitement, d'analyse et d'utilisation des statistiques produites par chacun de ses services. Il importe désormais de mettre en place des outils de pilotage permettant de faciliter la visualisation des objectifs et des résultats.

3.1 Élaborer un tableau de bord

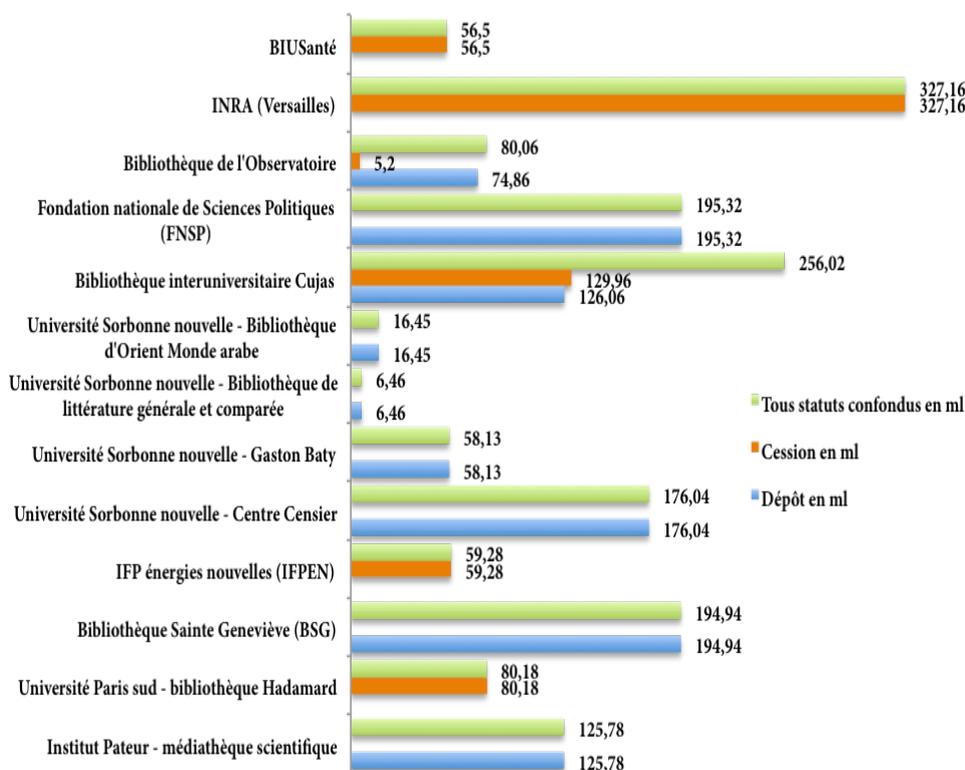
Il s'agit d'élaborer un outil d'évaluation pour l'ensemble des activités de l'établissement afin de mesurer l'efficacité des actions menées et d'évaluer les progrès accomplis. L'ensemble des indicateurs de performance seront présentés lors du prochain Conseil d'administration.

3.2 Renforcer le dialogue avec la BnF

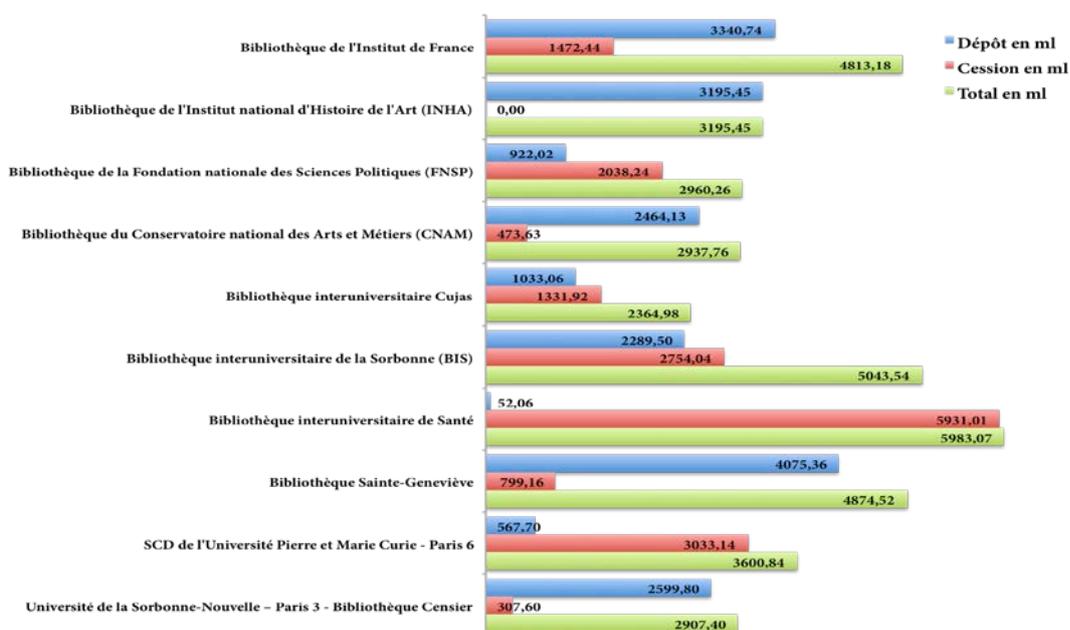
La livraison de deux nouveaux bâtiments dédiés au stockage des collections aura un impact financier sur les coûts d'exploitation et par là même sur la clé de répartition des charges qui est aujourd'hui fixée à 2/3 pour la BnF et 1/3 pour le CTLes. Dans ce nouveau contexte il importe de renforcer le dialogue permettant d'identifier les attentes des deux institutions, de faire émerger et de contribuer à la mise en place de projets d'intérêt commun. Cette action sera menée notamment dans le cadre du Comité de gestion BnF-CTLes qui a montré jusqu'ici son efficacité.

IV. Annexes

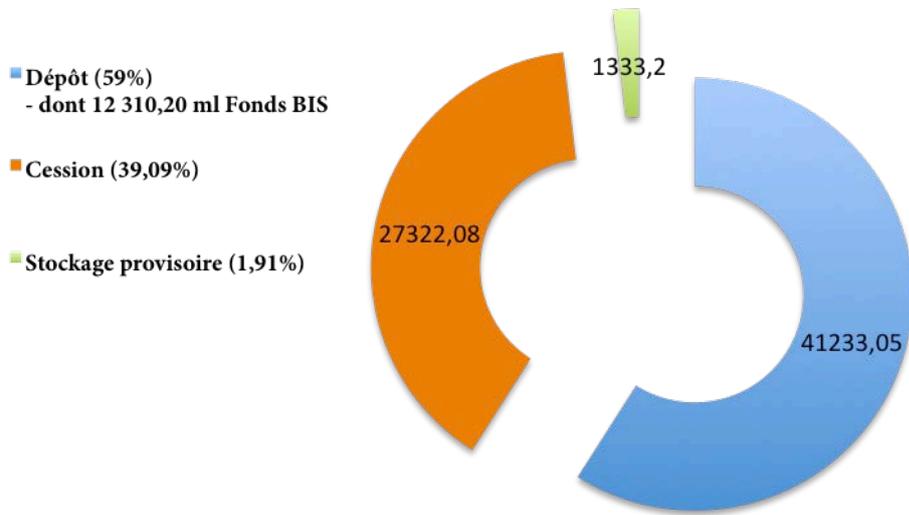
1. Détail des transferts intervenus en 2015



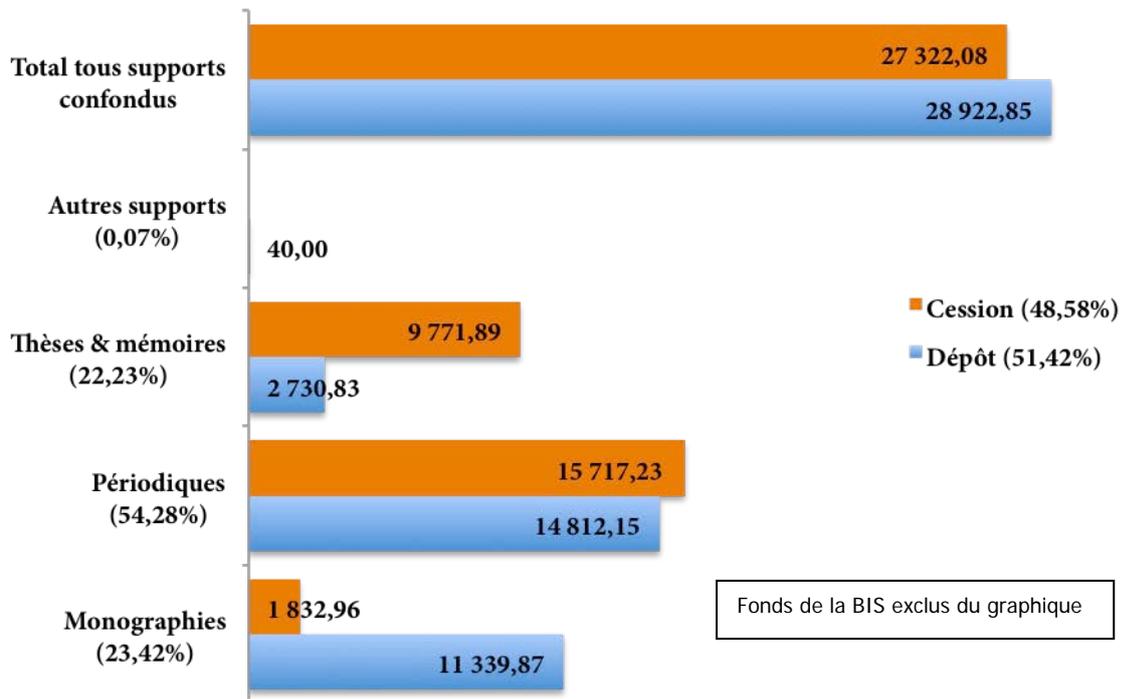
2. Liste des 10 établissements ayant le plus de collections au CTLeS



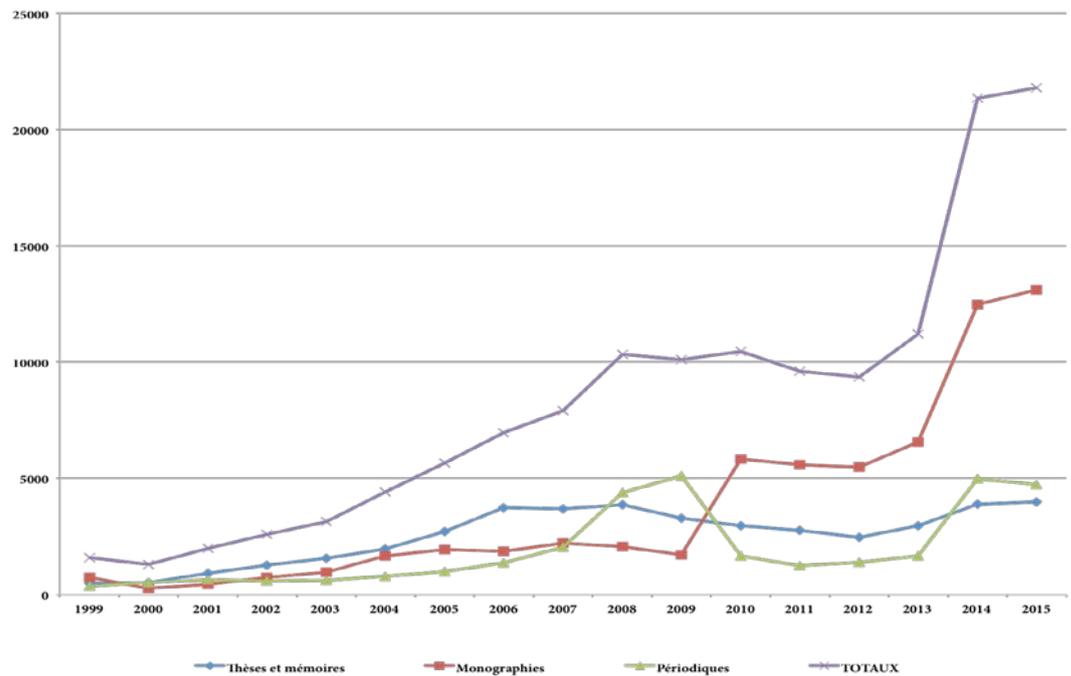
3. Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2015 statuts



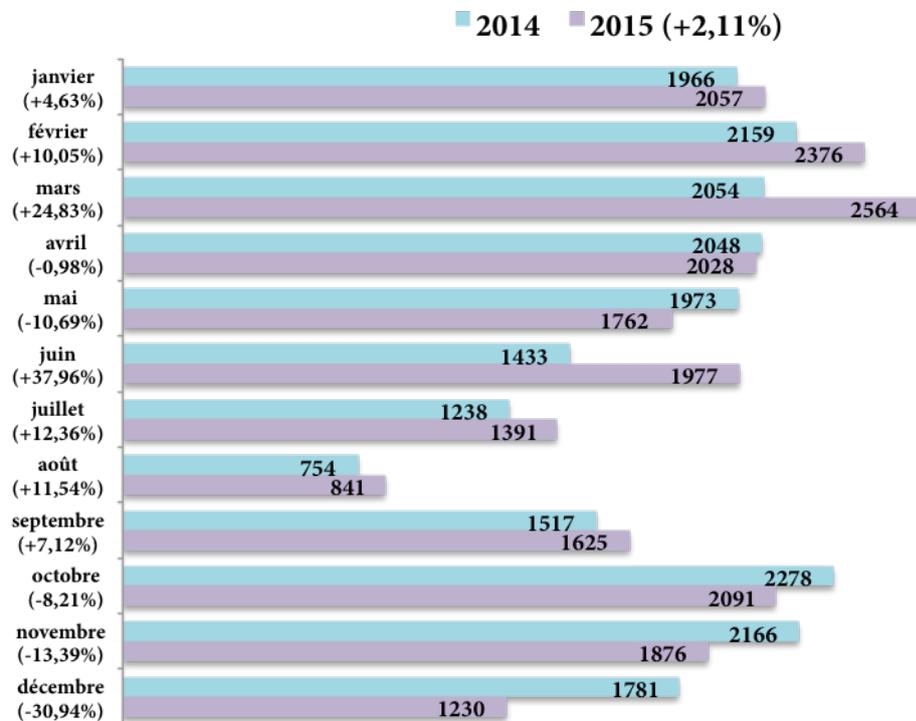
4. Collections conservées au CTLes au 31 décembre 2015 : types de documents



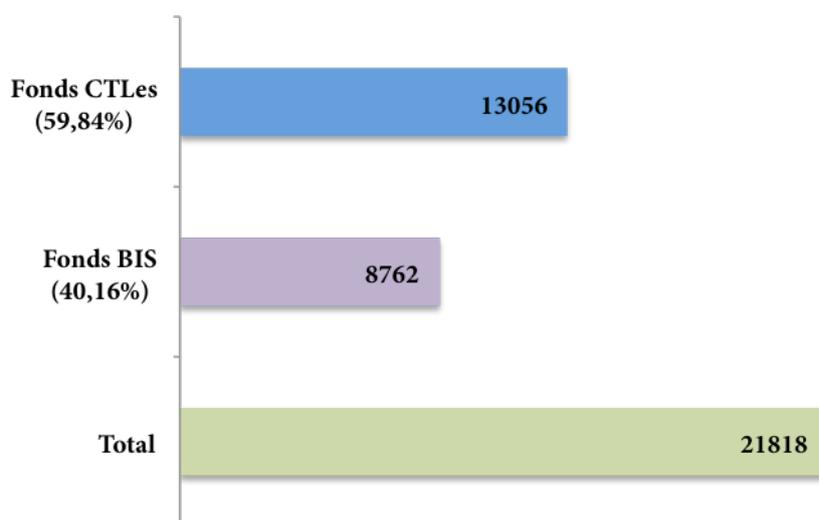
6. Evolution des communications depuis 1999



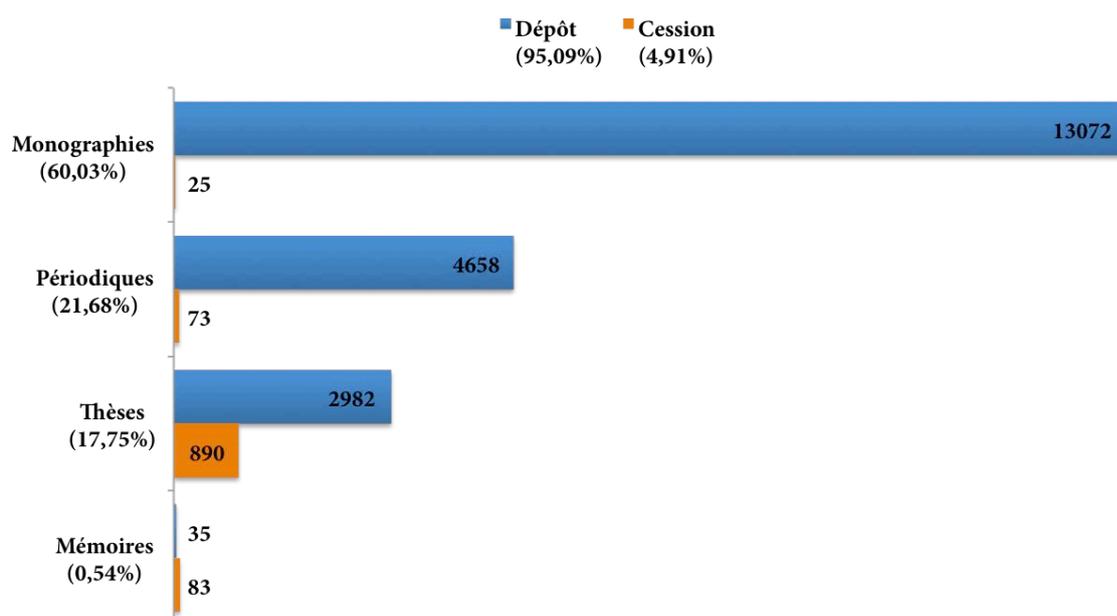
7. Comparatif des communications 2014-2015 : chiffres mensuels



8. Répartition des communications entre fonds général et fonds de la BIS

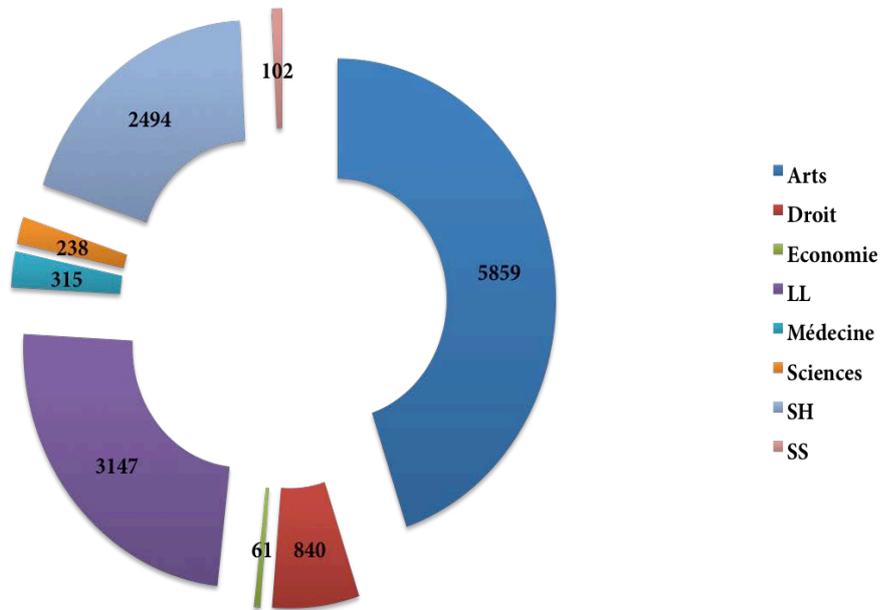


9. Communications 2015 par supports



10. Communications 2015 par domaines

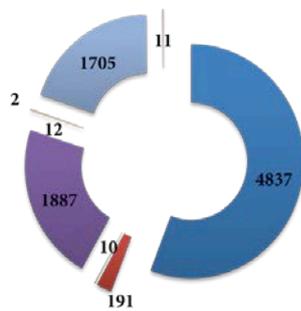
Tous supports confondus



11. Communications 2015 par support et par domaine (hors fonds BIS)

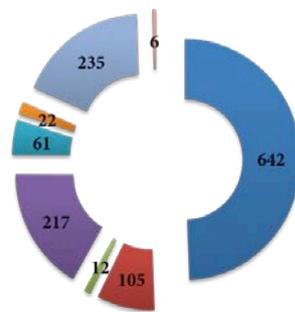
Monographies

- Arts
- Droit
- Economie
- LL
- Médecine
- Sciences
- SH
- SS



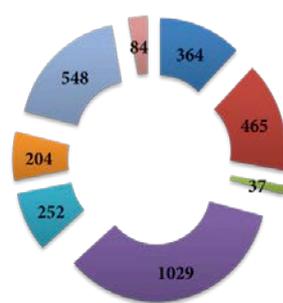
Périodiques

- Arts
- Droit
- Economie
- LL
- Médecine
- Sciences
- SH
- SS



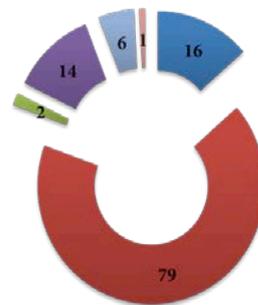
Thèses

- Arts
- Droit
- Economie
- LL
- Médecine
- Sciences
- SH
- SS



Mémoires

- Arts
- Droit
- Economie
- LL
- Médecine
- Sciences
- SH
- SS



12. Communications en 2015 par fonds d'origine

Établissements		Nombre de communications	Établissements		Nombre de communications
1	Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine	3	16	BIUsanté	268
2	Bibliothèque de l'École des Chartes	356	17	Centre d'archives en Philosophie, Histoire et Édition des Sciences (CAPHES)	1
3	Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)	81	18	Centre d'études africaines (CEAF)	3
4	Bibliothèque de l'École Normale Supérieure (ENS)	5	19	CTLes	8
5	Bibliothèque de l'Institut de France	98	20	Institut de géographie	1
6	Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA)	7367	21	SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2	1
7	Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)	109	22	SCD de l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	336
8	Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	194	23	SCD de l'Université Paris-Descartes - Paris 5	8
9	Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)	41	24	SCD de l'Université Paris-Diderot - Paris 7	6
10	Bibliothèque du Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)	1	25	SCD de l'Université Paris-Est - Créteil	28
11	Bibliothèque interuniversitaire Cujas	365	26	SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4	106
12	Bibliothèque Littéraire Jacques-Doucet	18	27	SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11	4
13	Bibliothèque Mazarine	59	28	SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	175
14	Bibliothèque Sainte-Geneviève	526	29	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Institut des Hautes études d'Amérique latine (IHEAL)	379
15	BI Sorbonne	9204	30	Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - DBU	2067
30 bibliothèques = 21 818 communications					

13. Récapitulatif des transferts PCMED réalisés en 2015

Etablissement versant en 2015	Etablissement destinataire en 2015	Mètres linéaires transférés	Nombre de titres
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,094	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,01	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	0,015	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,21	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,21	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,373	7
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,385	7
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,065	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,025	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,105	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,028	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,11	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,41	1
ACM	TOTAL	2,07	27
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,385	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,12	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,13	3
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,28	4
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,025	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,02	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS-PHARMACIE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	2,73	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,06	1
BIUS	TOTAL	5,75	26
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	1,871	20
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	5,545	3
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	1,87	20
CTLES	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,23	2
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,26	2
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,284	28
CTLES	SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	0,425	3
CTLES	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	1,2	5
CTLES	TOTAL	15,685	83
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,52	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,9	14
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,903	14
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,34	4
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,14	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,03	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,03	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	3,09	25
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,07	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	9,78	64
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	3,11	6
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,26	1
SCD P11	TOTAL	22,173	135
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,07	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,372	12
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	3,47	11
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMAC	0,2	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	2,78	31
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,15	5
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	0,08	4
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,07	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	0,26	2
SCD P12 (UPEC dans les graphiques)	TOTAL	11,452	6
SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,015	1
SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	0,06	1
SCD P5	TOTAL	0,075	2
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	5	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	5,9	14
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	9,6	8
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	4	1
SCD PARIS 6 BU DECHAUME	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	16,27	63
SCD P6	TOTAL	40,77	87
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMEN	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,03	1
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMEN	CTLES	0,05	1
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMEN	CTLES	4,32	4
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMEN	CTLES	0,6	3
SCD P7	TOTAL	5	9
UPEC-CRETEIL	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,08	4
TOTAL = 63 TRANSFERTS		103,05 ML	444 titres

14. Tableau recensant les ordinateurs du CTLes (au 31 décembre 2015)

Modèle Ordinateur	Utilisateur	Bureau	Date de facturation	Identifiant DELL	Numéro d'inventaire
DELL Optiplex 760 USFF	Marchal	Bureau catalogage et communication	21/08/2009	4DYQF4J	AUT0000806/001
DELL Optiplex 790 SF	Aït-Tabet	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	C1D185J	AUT0000821/006
DELL Optiplex 790 SF	Bérenguier	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	71D185J	AUT0000821/001
DELL Optiplex 790 SF	Courrier	Bureau du traitement matériel des collections	27/03/2012	4ZP1B5J	AUT0000823/001
DELL Optiplex 790 SF	Duranty	Bureau du traitement matériel des collections	05/11/2011	B0BB65J	AUT0000773/002
DELL Optiplex 9020 MT	Garaicochea	Bureau du traitement matériel des collections	22/01/2014	2307002	AUT0000968/001
DELL Optiplex 790 SF	Picaut	Bureau du traitement matériel des collections	08/08/2011	HTY345J	AUT0000803/001
DELL Optiplex 790 SF	Pires	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	91D185J	AUT0000821/005
DELL Optiplex 790 SF	Stefanni	Bureau du traitement matériel des collections	05/01/2012	61D185J	AUT0000821/004
DELL Optiplex 9020 MT	Buzelin	Salle de la FDD	22/01/2014	8B07002	AUT0000968/002
DELL Optiplex 9020 MT	FDD	Salle de la FDD	22/01/2014	J907002	AUT0000968/003
DELL Optiplex 760 USFF	FDD2	Salle de la FDD	21/08/2009	2DYQF4J	AUT0000808/001
DELL Latitude E5520		Salle de tri	07/01/2012	95DQ551	AUT0000822/001
DELL Optiplex 780 SF	Patte	Bureau de Bernadette Patte	12/07/2010	8SV6T4J	AUT0000801/001
DELL Latitude E5530	Baraggioli	Bureau de Jean-Louis Baraggioli	08/03/2013	2VKRXW1	AUT0000901/001
DELL Latitude E5500		Bureau de Jean-Louis Baraggioli	13/12/2008	GVQV24J	AUT0000780/001
DELL Optiplex 7010 SF	Cardoux	Bureau du personnel	10/07/2012	DG9CD5J	AUT0000815/001
DELL Latitude E5540	Cardoux	Bureau du personnel (télétravail)	25/03/2015	GKBRM32	AUT0000997/002

Modèle Ordinateur	Utilisateur	Bureau	Date de facturation	Identifiant DELL	Numéro d'inventaire
DELL Optiplex 790 MT	Cazin	Bureau de Laurent Hédoïn	08/06/2011	684L25J	AUT0000802/001
DELL Precision M3800 BTX	Cazin	Bureau de Laurent Hédoïn (télétravail)	26/07/2015	C2P3W3	AUT0001000/001
MacBook Pro 13.3"	Hédoïn	Bureau de Laurent Hédoïn (télétravail)	29/01/2014	-	AUT0000969/001
DELL Optiplex 7010 MT	Hédoïn	Bureau de Laurent Hédoïn	16/01/2013	2PVZMW1	AUT0000890/001
DELL Optiplex 9020 MT	Goyaud	Bureau de Myriam Goyaud	22/01/2014	3907002	AUT0000968/005
DELL Optiplex 7010 SF	Gueu	Bureau de Virginie Gueu	10/07/2012	FG9CD5J	AUT0000815/002
DELL Optiplex 760 USFF	Balandier	Bureau de l'inventaire	21/08/2009	3DYQF4J	AUT0000804/001
DELL Optiplex 790 SF	Chevallier	Bureau de l'inventaire	05/01/2012	81D185J	AUT0000821/002
DELL Optiplex 9020 MT	Paraiso	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	5507002	AUT0000968/006
DELL Optiplex 790 SF	Pévérada	Bureau de l'inventaire	05/01/2012	B1D185J	AUT0000821/003
DELL Optiplex 790 SF	Prignot	Bureau de l'inventaire	19/10/2011	H5FT55J	AUT0000778/001
DELL Optiplex 790 SF	Sobaco	Bureau de l'inventaire	30/04/2015	DP6VD52	AUT0000999/001
DELL Optiplex 9020 MT	Vincent	Bureau de l'inventaire	22/01/2014	3807002	AUT0000968/004
DELL Optiplex 790 SF		Bureau de l'inventaire	05/11/2011	C0BB65J	AUT0000773/001
DELL Optiplex 760 USFF	Flahou	Bureau de la valorisation des collections	21/08/2009	1DYQF4J	AUT0000807/001
DELL Optiplex 7010 SF		Bureau de la valorisation des collections	09/03/2013	GBPK6X1	AUT0000900/003
DELL Optiplex 760 USFF	Massari	Bureau de la valorisation des collections	21/08/2009	5DYQF4J	AUT0000805/001
DELL Optiplex 780 SF	Cresto	Bureau du service des affaires budgétaires	12/07/2010	4JV6T4J	AUT0000800/001
DELL Latitude E5540	Montagne	Bureau du service des affaires budgétaires (télétravail)	22/01/2014	HHHQYY1	AUT0000967/001
DELL Optiplex 7010 SF	Montagne	Bureau du service des affaires budgétaires	09/03/2013	1SMM6X1	AUT0000900/002
DELL Optiplex 7010 SF	Robin	Bureau du service des affaires budgétaires	09/03/2013	8BPK6X1	AUT0000900/001
DELL Latitude E5540	Réunion	Salle serveurs	25/03/2015	31TVM32	AUT0000997/001
DELL Optiplex 7010 SF	Timecard	Salle serveurs	09/03/2013	CBPK6X1	AUT0000900/004